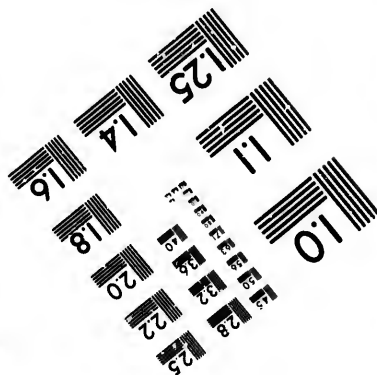
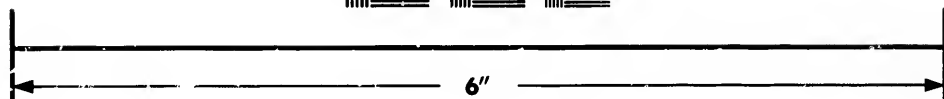
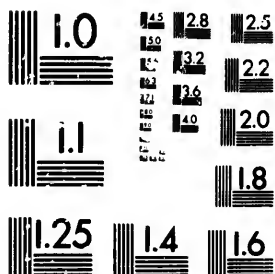


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 877-4503

18
20
22
25

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

01
57

© 1982

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

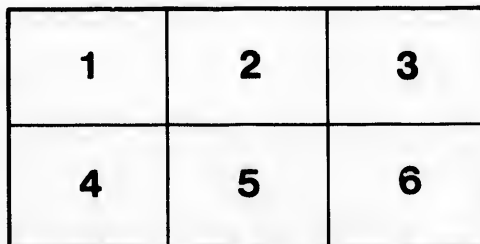
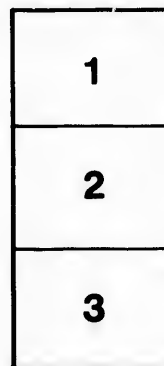
Library of the Public
Archives of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

La bibliothèque des Archives
publiques du Canada

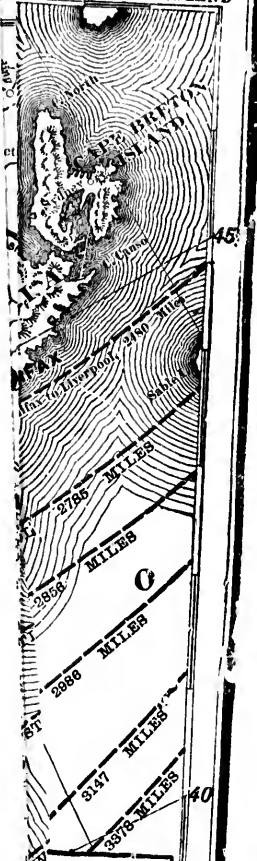
Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

NEWFOUNDLAND



Five Distances

	Geographical Miles.
Port Moody (construction)	2,520
Port Moody, via Pacific R.Y.	2,746
San Francisco, via Pacific R.Y.	2,938
San Francisco, via Canadian Pacific R.Y.	3,147
San Francisco, via Canadian Pacific R.Y. and the R.R. and the R.Y.	3,378

San Francisco, via the U.S. R.Y. 5,880
 San Francisco, via the U.S. R.Y. and the R.R. and the R.Y. 9,646
 San Francisco, via the U.S. R.Y. and the R.R. and the R.Y. 10,428

Canadian Pacific R.Y. and the R.R. and the R.Y.

PUISSANCE DU CANADA.

Province DE LA Colombie Britannique

RENSEIGNEMENTS

Pour les Colons qui ont l'intention d'y émigrer.

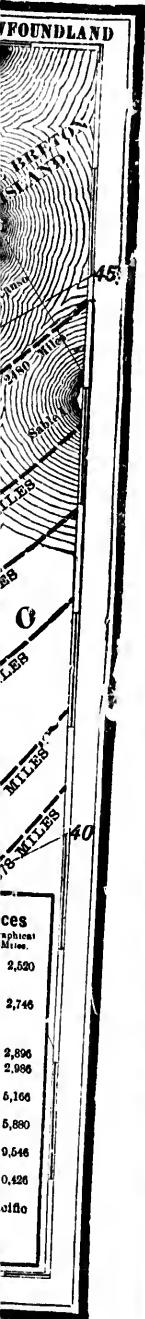
Publié par le Gouvernement du Canada.

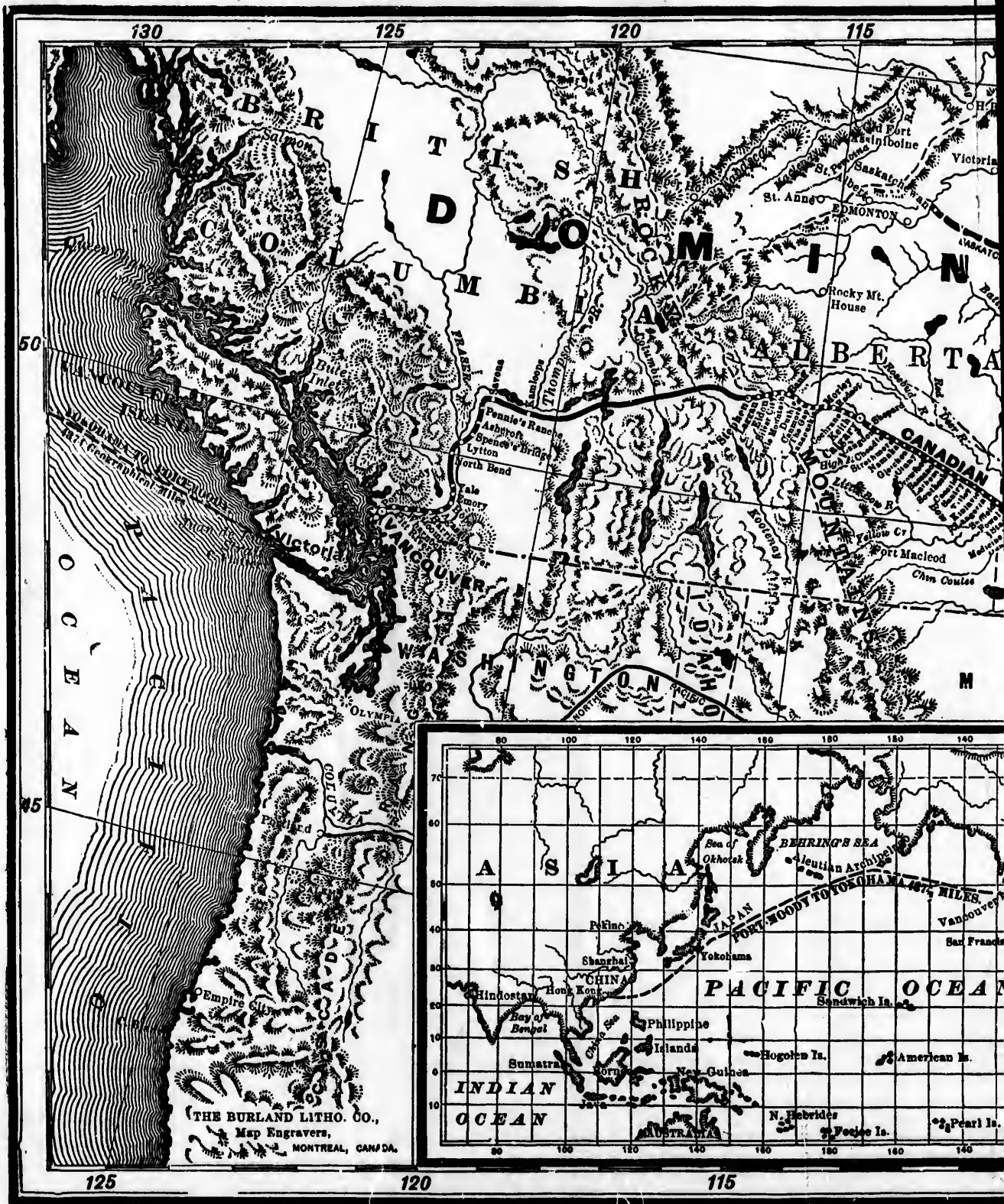
AVEC CARTES.

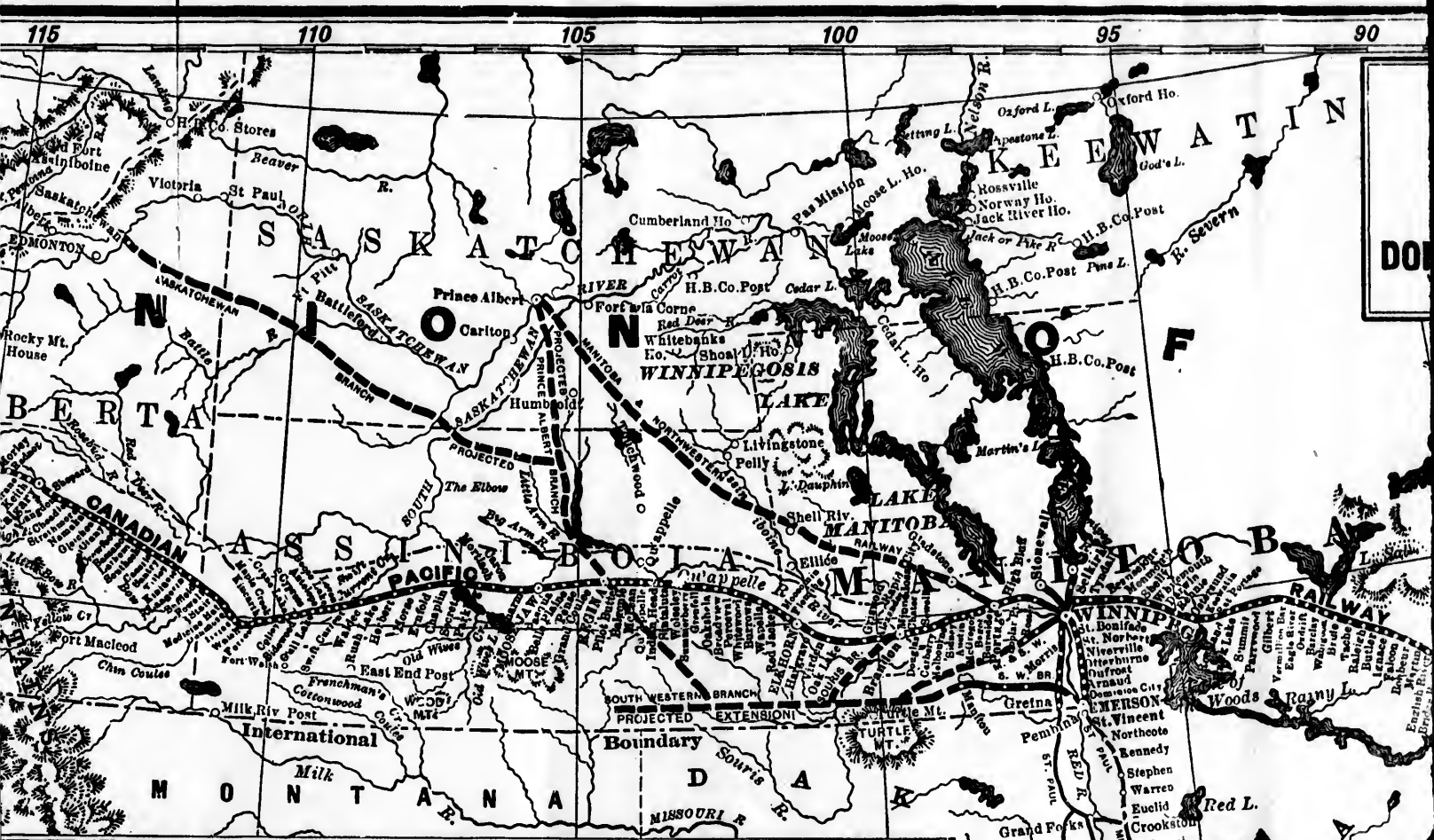


OTTAWA :
DÉPARTEMENT DE L'AGRICULTURE.

1886







115 110 105 100 95 90

180 160 140 120 100 80 60 40 20 0 20 40 60 80 100 120 140 160 180

110 105 100 95

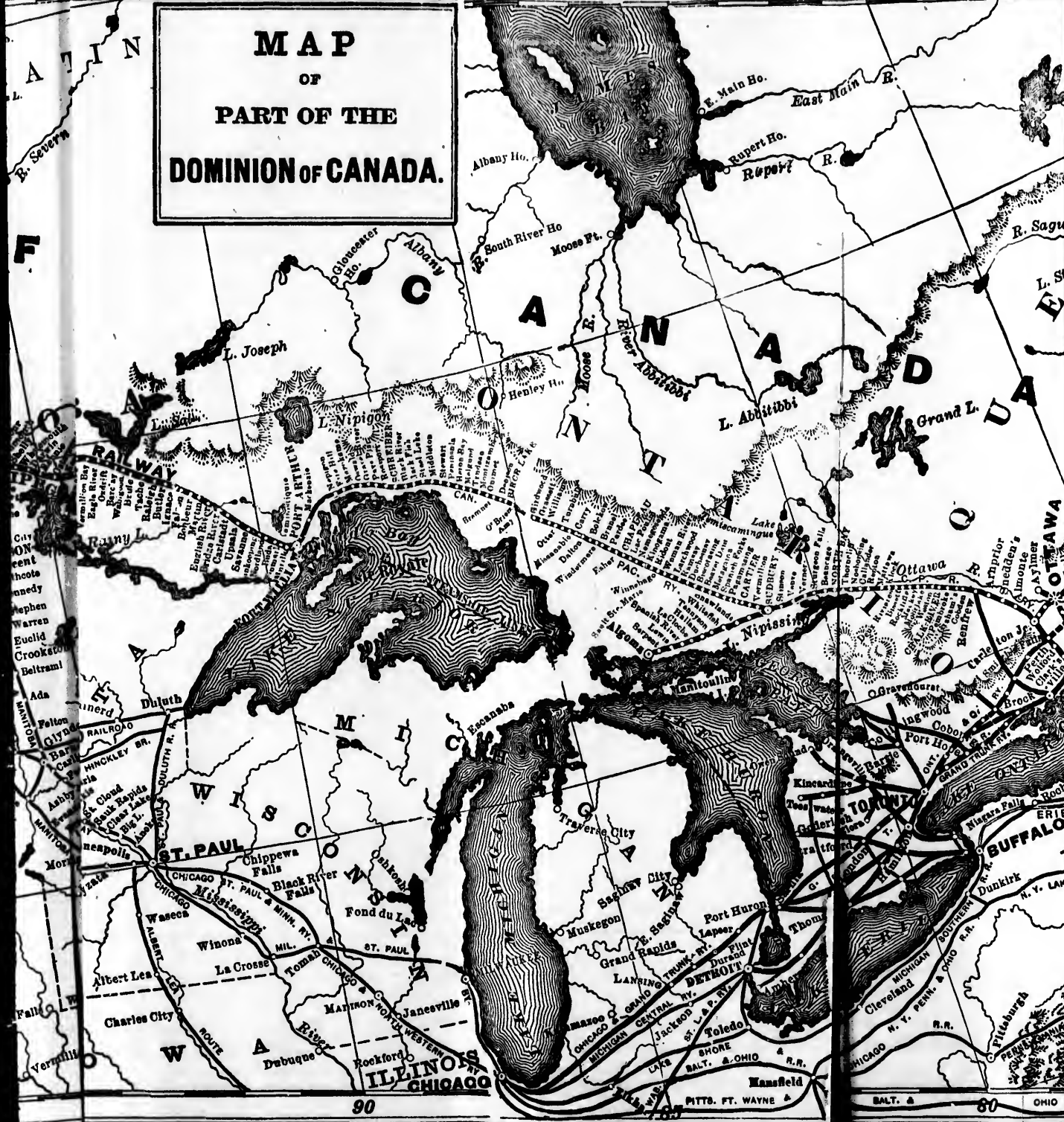
90

85

80

75

MAP
OF
PART OF THE
DOMINION OF CANADA.



MINNESOTA
WISCONSIN
ILLINOIS
INDIANA
MICHIGAN
OHIO
PENNSYLVANIA

CANADA
ONTARIO
QUEBEC
NEW BRUNSWICK
NOVA SCOTIA
PELTON
GLYND
BARRE
CANTON
ASHBY
MORRIS
YAZA
ALBERT LEA
CHARLES CITY
VERMILION
DULUTH
MINNICKLEY BR.
ST. CLOUD
WASCO
ALBERT
WINONA
LA CROSSE
KOMAR
JANESVILLE
ROCKFORD
DUBUQUE

90 80 75 80

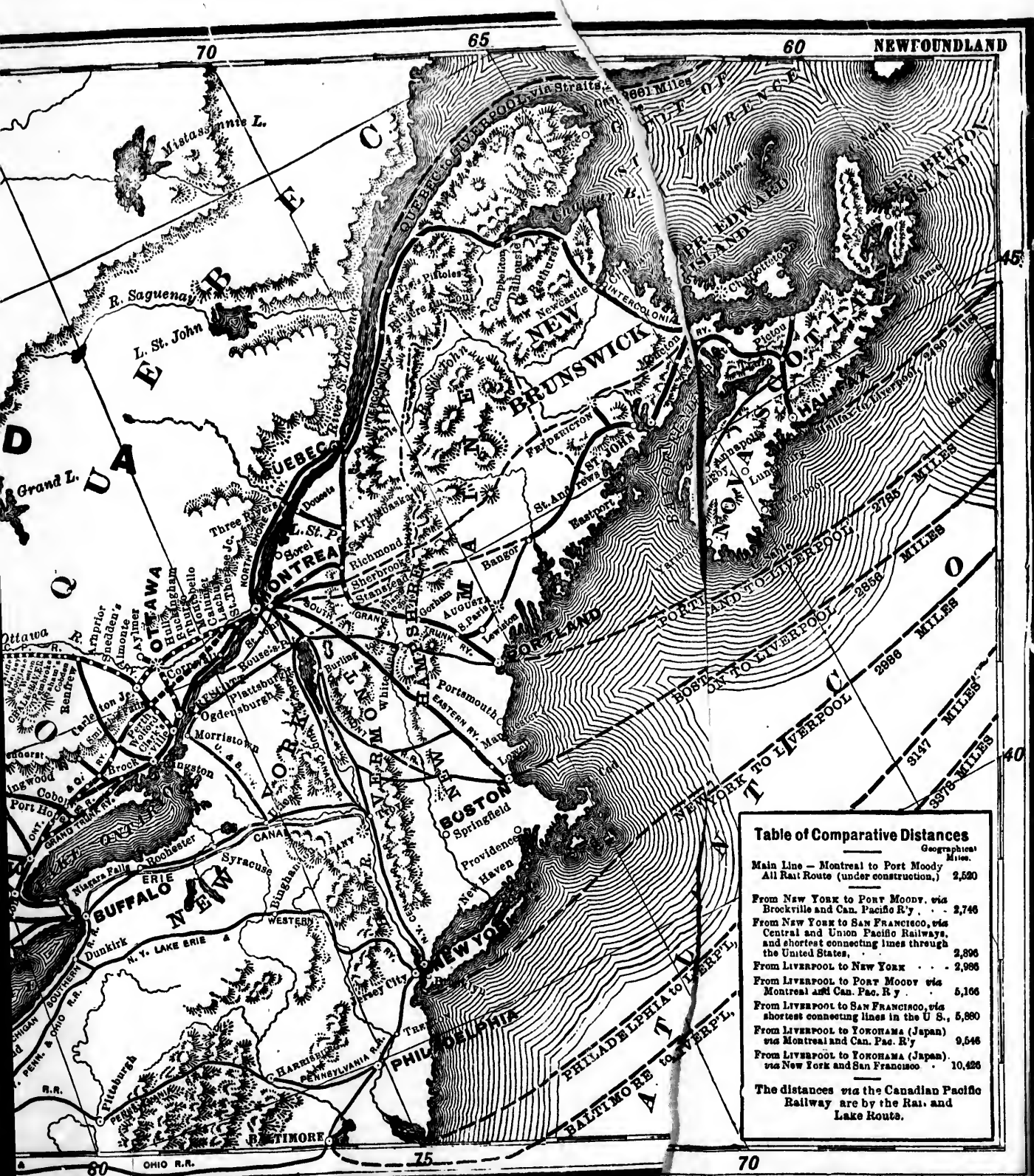


Table of Comparative Distances

Geographical
Distances

Main Line - Montreal to Port Moody	2,530
All Rail Route (under construction)	2,530
<hr/>	
From New York to Port Moody, via Brockville and Can. Pacific R'y	2,746
From New York to San Francisco, via Central and Union Pacific Railways, and shortest connecting lines through the United States	2,896
From Liverpool to New York	2,986
From Liverpool to Port Moody via Montreal and Can. Pac. R'y	5,166
From Liverpool to San Francisco, via shortest connecting lines in the U.S.	5,880
From Liverpool to Yokohama (Japan) via Montreal and Can. Pac. R'y	9,546
From Liverpool to Yokohama (Japan) via New York and San Francisco	10,426

The distances via the Canadian Pacific Railway are by the Rail and Lake Route.

TABLE DES MATIÈRES.

PAGE.		PAGE.	
Ameublement (prix de l').....	16	Justice (Administration de la).....	31
Argent (en usage dans la province).....	13	Kootenay.....	29
Argent (moyen de l'envoyer dans la prov.)	13	Kootenay (Commerce de bois à).....	28-29
Argent (mines d').....	5	Lorne, Marquis de (Extrait de discours).	18-19
Bagage.....	12	Manufactures de la Province.....	17
Bassin (navigation).....	8	Minéraux.....	4
Bois (commerce du).....	16	Mines (Lois relative aux).....	5
Bois (prix du).....	16-17	Municipalités.....	31
Bornes de la province.....	1	New-Westminster (district de).....	20
Charbon.....	4	Or (Mines d').....	4
Chauffage.....	17	Pacifique Canadien (Chemin de fer)....	20
Chemins de fer construits.....	20	Pâturages.....	19
Chemins de fer (Terres de).....	20	Peace River (District de).....	23
Cités.....	31	Pêcheries.....	29
Climat.....	18	Pension et logement (prix de).....	11
Commerce.....	4	Perspective.....	32
Construction de maisons.....	16	Population.....	31
Côtes (description des).....	8	Position de la province sur le globe....	2
Dufferin (comté de) extrait de discours..	8	Postes (Tarif des frais de poste).....	13
Ecoles.....	30-31	Prix des articles pour la maison.....	16
Eglises.....	31	Prix des produits et ustensiles de ferme.	17
Esquimault et Nanaimo (chemin de fer de)	20	Qui doit aller à la Colombie Britannique.	9
Étendue de terre cultivable.....	19-20	Reine Charlotte (Ile de la).....	23
Fer.....	5	Sauvages.....	31
Gages.....	14	Surface de la Province (description de la).	7
Gibier.....	30	Servantes.....	9-15
Gouvernement	31	Terres (agriculture et pâturages).....	19
} Municipal.....	31	“ (octroyées à des chemins de fer)..	20
} Provincial.....	32	“ (Lois relativement aux terres)...	25-26
Habillement (prix de).....	16	Traversée (prix de la).....	10
Hâvres.....	8	Vancouver (Ile de).....	20
Histoire.....	1		
Hôpitaux.....	31		
Immigrants (classe désirable).....	9		
Intérieur (terre ferme).....	21		

CANADA.

Province de la Colombie Britannique.

RENSEIGNEMENTS OFFERTS AUX COLONS QUI DÉSIRENT Y EMIGRER.

La Colombie Britannique (comprenant les Iles de Vancouver, de la Reine Charlotte et les autres Iles se trouvant le long de la côte) est cette partie du Canada faisant face à l'Océan Pacifique. C'est le seul territoire britannique situé sur le côté occidental du continent de l'Amérique du Nord.

Les autres principales contrées du continent arrosées par l'Océan Pacifique sont les territoires et les états américains de Washington, d'Orégon et de Californie. Ce sont de beaux pays, mais chacun d'eux a ses avantages et ses désavantages. De tous ces pays, la Colombie offre le plus d'avantages pour l'établissement des Colons et ce pour les raisons suivantes : Prenant pour base une année complète ou une série d'années, le climat est plus sain et plus agréable. Le blé, l'orge et le houblon de la Colombie Britannique surpassent ceux de la Californie et les récoltes de racines sont supérieures à celles de l'Orégon. Les bœufs et les moutons de ses pâturages sont les meilleurs du continent. La Colombie Britannique possède de meilleur charbon et en plus grandes quantités, elle a de beaux havres, du poisson de qualité supérieur et des arbres très-sains. L'étendue de terrain contenant des métaux précieux est considérable. Le domaine public est vendu à bon marché, les impôts sont énormément bas, les titres sont certains, l'entretien du Gouvernement ne coûte rien, les écoles publiques sont sans distinction de secte, les lois sont bien exécutées et le peuple a autant de liberté qu'un peuple peut désirer

BORNES.

Les bornes de la Colombie Britannique sont les suivantes : Au Nord, le 60^{ème} degré de latitude nord; à l'ouest, l'Océan Pacifique et la frontière du territoire des Etats-Unis et à l'Est les montagnes Rocheuses et le 120^{ème} ouest. L'Ile de Vancouver quoique s'étendant au sud au delà du 49^{ème} parallèle est entièrement comprise dans la province.

HISTOIRE.

L'Ile de Vancouver fut constituée en colonie en 1849. Le grand territoire continental devint colonie en 1858. Les deux colonies furent unies en 1866 sous le nom de Colombie Britannique et cela jusqu'au 20 juillet 1871, à laquelle date la colonie devint une des Provinces du Canada. A cause de son beau climat, de ses havres, de la variété de ses ressources, de ses vastes dépôts d'or, de charbon, de fer et d'autres minéraux de grande valeur, la Colombie Britannique peut être regardée sous plusieurs rapports comme une autre Grande Bretagne et l'Irlande dans le Nord-Ouest de l'Amérique. La Province devra toujours être une des plus importantes parties du Canada.

Le comte de Dufferin, Gouverneur Général du Canada, dans un discours prononcé à Victoria le 20 septembre 1876, disait à ce sujet :

“ Le Canada ignorerait vraiment les plus évidentes considérations de son propre intérêt et les premiers instincts de l'orgueil national s'il ne voyait pas avec satisfaction sa liaison avec une province aussi richement dotée par la nature, habitée par un peuple aussi imbu de la loyauté britannique, quand cette province lui apporte les moyens d'étendre ses limites et les débouchés de son commerce jusqu'au Pacifique et aux pays situés au delà de cet Océan.”

POSITION SUR LE GLOBE.

La situation géographique de la Province est très importante. Elle se rattache au nord-ouest de l'Amérique absolument comme la Grande-Bretagne l'est de l'Europe. Les distances relativement favorables par l'Océan pour aller au Japon, en Chine et en Australie, la direction des vents alizés, les havres, l'abondance du charbon, l'immense région fertile que traverse le chemin de fer du Pacifique Canadien pour atteindre la côte de la Colombie Britannique, reliant l'Océan Pacifique au système de navigation du St-Laurent sur la côte est du Continent Américain—sont des faits extrêmement favorables à l'accroissement d'un commerce largement étendu. L'ouverture du Canal de Panama aura aussi, sous le rapport du commerce, une influence marquée sur l'avenir du Nord-Ouest de l'Amérique.

Il est important de considérer la position de la Province en ce qui a trait aux avantages qu'elle apporte pour la construction d'un chemin de fer transcontinental. En premier lieu, la ligne canadienne passe par la partie du continent connue comme très fertile au lieu de traverser des plaines arides non cultivables ou colonisables. Et ensuite le plus haut point atteint par la ligne du Pacifique Canadien est de moins de la moitié de celui atteint par le "Union Pacific."

Une comparaison des profils d'altitude des trois routes ferrées transcontinentales, le "Union Pacific" avec San Francisco comme terminus; le "Northern Pacific" sur le territoire des Etats-Unis, partant de Duluth à la tête du Lac Supérieur; et le Pacifique Canadien fait voir des avantages importants en faveur du dernier nommé. Les intéressants et importants comptes-rendus qui suivent sont extraits d'un rapport de M. Fleming:

"Regardant le Pacifique Canadien comme une route "directe" entre les ports situés sur les océans Atlantique et Pacifique, le profil comparatif des altitudes donné plus haut démontre les avantages remarquables qu'il possède sur le chemin de fer "Union Pacific" pour les travaux des ingénieurs. Les altitudes plus basses et les pentes plus favorables ne sont pas cependant les seuls avantages.

"Un examen sérieux de la question des distances démontre, sans aucun doute que le continent peut être traversé par une ligne plus courte, sur le sol canadien, que par les chemins de fer existant aux Etats-Unis.

"La distance de San Francisco à New-York par le chemin de fer "Union Pacific" est de 3,363 milles, tandis que de New Westminster à Montréal elle est seulement de 2,730 milles ou de 533 milles en faveur de la ligne canadienne.

"Par la construction du chemin de fer du Pacifique Canadien, New-York, Boston et Portland se trouveront rapprochés de 300 à 500 milles de la côte du Pacifique de plus qu'ils ne le sont à présent.

"La ligne Canadienne comparée avec le chemin de fer "Union Pacific" raccourcira le trajet de Liverpool à la Chine en distance directe, de plus de 1000 milles.

"Lorsque les avantages remarquables dans les travaux de construction qui paraissent pouvoir être obtenus sur la ligne canadienne et la grande réduction de parcours indiqués plus haut sont pris en considération, il est évident que le chemin de fer du Pacifique Canadien, en entrant en concurrence pour le transport direct entre les deux océans, possédera, à un haut degré les éléments essentiels de succès."

On verra ainsi que le chemin de fer du Pacifique Canadien sert non-seulement les intérêts du Canada, mais aussi les intérêts de l'empire.

En ce qui concerne les relations du chemin de fer du Pacifique Canadien avec l'Océan Pacifique il est bon de noter que la distance du Japon, de la Chine ou de la côte du Pacifique en général, à Liverpool est de 1,000 à 1,200 milles moindre par le Pacifique Canadien que par le chemin de fer "Union Pacific." A ce sujet le professeur Mauray des Etats-Unis écrit:

"Les vents alizés placent l'île de Vancouver sur le chemin de la Chine et du Japon à San Francisco, tellement qu'un voilier marchand se rendant à ce dernier port devra prendre la même route que s'il se rendait à l'île de Vancouver; de sorte que toutes les cargaisons de retour devraient naturellement venir là afin d'économiser deux ou trois semaines outre les risques et les dépenses." Il doit cependant être clairement entendu que cet avantage équivalant à la distance entre l'île de Vancouver et San Francisco, c'est-à-dire environ 700 milles est en addition à l'économie de distance directe par la ligne canadienne indiquée plus haut.

Ces faits très-importants de position relativement aux distances sont grandement accrues par la possession sur la côte du Pacifique Canadien et dans les plaines situées à l'est des Montagnes Rocheuses, d'importants gisements de charbon. Ceci est indiqué d'une manière frappante par Sir Charles Dilke, un des anciens ministres de la Couronne en Angleterre, dans son livre intitulé "Great Britain," Sir Charles dit:

"La position des différents gisements de charbon sur le Pacifique est d'une extrême

" importance comme un indice de la future distribution du pouvoir dans cette partie du monde, " mais ce n'est pas assez de savoir où le charbon se trouve sans regarder également à la qualité, " au bon marché de la main d'œuvre et aux facilités de transport. Il existe en Chine et à Bornéo " des gisements très étendus de charbon, mais ils sont situés dans une " mauvaise voie " pour le " commerce ; d'un autre côté le charbon abonde en Californie et à Monte Diablo, à San Diego " et à Monterey, mais il est de mauvaise qualité. La Tasmanie possède du bon charbon mais " en petite quantité et les couches qui se trouvent près la côte sont formées d'antracite infé- " rieur. Les trois pays du Pacifique qui doivent dans un avenir prochain devenir les plus manu- " facturiers sont le Japon, l'Île de Vancouver et la Nouvelle-Galles du Sud ; mais la question de " savoir lequel d'entre eux deviendra le plus riche et le plus puissant dépend principalement de " la quantité de charbon qu'ils possèdent respectivement, de la situation des gisements et du bon " marché pour le travail d'extraction.

" La cherté de la main d'œuvre dont souffre l'Île de Vancouver cessera par suite de l'ou- " verture du chemin de fer du Pacifique ; mais actuellement c'est dans la Nouvelle-Galles du " Sud que le prix du travail est le moins élevé, et il existe à Newcastle des amas abondants de " charbon de bonne qualité pour les besoins des manufactures, quoique pour l'usage maritime " il brûle " salement " et trop vite. *** L'avenir des côtes du Pacifique est inévitablement bril- " lant ; mais ce n'est pas la Nouvelle-Zélande, le centre de l'hémisphère océanique, qui occu- " pera la position que l'Angleterre a prise sur l'Atlantique, mais quelque pays comme le Japon " ou Vancouver se détachant de l'Asie ou de l'Amérique et s'avancant dans l'Océan comme " l'Europe."

La prépondérance de pouvoir qui d'après Sir Charles doit faire la grande nation de l'avenir de la côte du Pacifique semble être fixée par le fait de la présence des bancs de charbon dans la Colombie Britannique, desquels nous donnerons des détails plus particuliers dans un autre chapitre. Mais il peut être bon de dire à ce sujet que selon le témoignage du docteur G. M. Dawson, donné devant un comité du Parlement Canadien durant sa dernière session, des épreuves faites par des officiers employés spécialement par le Gouvernement des Etats-Unis à l'effet de constater quel est le charbon de la côte occidentale qui donne les meilleurs résultats pour la production de la vapeur, ont démontré que pour produire une quantité donnée de vapeur 1800 lbs de charbon Nainaimo ou de Wellington (Colombie Britannique) sont égales à 2400 lbs de charbon de Seattle (Territoire de Washington, Etats-Unis) ; à 2600 lbs de celui de Coos Bay (Orégon, Etats-Unis) ; et à celui Monte Diablo (Californie). Cette supériorité de qualité étant établie sur l'autorité dégagée de toutes préventions, d'une épreuve faite par le Gouverne- ment des Etats-Unis, règle la question de prépondérance mentionnée par l'écrivain anglais cité plus haut.

Cependant le simple fait de pouvoir, dérivant de la présence de minéraux propres à produire la vapeur n'est pas la seule considération. La question de distance doit aussi être considérée, ainsi que les vents alizés, l'existence d'une ligne courte passant à travers un pays agricole riche et bien arrosé, au lieu de déserts désespérants ; et, de plus, ces questions doivent être considérées de nouveau par rapport au système de navigation du St-Laurent sur le côté oriental du continent. De telles considérations démontrent qu'il y a ici une union de forces commerciales qui est unique dans le monde et qui devra, dans un avenir prochain, exercer une influence marquée sur le commerce entre les pays situés sur l'Atlantique et sur le Pacifique. Ces faits affectent grandement le commerce futur du globe.

Il est aussi une autre question qui doit être considérée relativement à la position de la Colombie Britannique, savoir, les grandes sociétés parlant la langue anglaise qui croissent rapidement en puissance et en richesse dans l'Australie. Déjà un commerce étendu a été créé entre l'Amérique et ces provinces entreprenantes et dans lequel le Canada a commencé à prendre part ainsi que le fait voir les récents et excellents rapports de Sir R. W. Cameron, Commissaire Canadien aux deux dernières expositions Internationales Australiennes. La plus facile et la plus rapide des routes pour se rendre aux colonies Australiennes de n'importe quelle partie de ce continent était *vid San Francisco* et l'Océan Pacifique. Mais, pour les Canadiens les facilités sont considérablement augmentées par l'ouverture du chemin de fer Transcontinental Canadien. Le pétrole provenant des immenses dépôts situés à l'est des Montagnes Rocheuses dans le Nord-Ouest Canadien et décrit par le Professeur Selwyn et autres devant un comité du Parlement serait transporté sur les côtes du Pacifique dans la Colombie Britannique pour suppléer aux demandes des pays situés sur le Pacifique. Ces demandes de pétrole d'Amérique ont déjà pris les proportions d'un grand commerce.

Les besoins mutuels de pays qui forment une si large portion du globe trouveront, dans un avenir rapproché, les avantages d'une position commerciale indiqués très-brièvement dans ce chapitre. Le colon de la Colombie Britannique peut, en conséquence, entretenir dans son esprit des espérances suffisantes pour satisfaire l'imagination la plus ardente.

COMMERCE ACTUEL.

Le commerce de la Province mérite déjà une attention toute particulière. Les exportations s'élèvent annuellement à plus de quatre millions de piastres. Ils consistent en minéraux—principalement or et charbon—produits maritimes—surtout saumon et huiles—bois, fourrures, peaux, etc. qu'on envoie sur les marchés de la Grande Bretagne, des Etats-Unis, du Mexique, du Pérou, du Chili, de l'Afrique, de l'Australie, de la Chine, du Japon et des Iles Sandwich. Le chiffre des exportations est remarquable eu égard au nombre de la population. La valeur par tête des exportations de la Colombie Britannique est trois fois plus forte que le montant par tête des exportations des autres provinces du Canada. Il excède celui de n'importe lequel des territoires adjacents.

Les importations se montent actuellement à à peu près deux millions et demi de piastres par année, les plus grandes quantités venant des Etats-Unis, de la Grande Bretagne, des provinces de l'est du Canada, de la Chine et aussi un peu de l'Amérique Centrale, des Iles Sandwich, des Indes Occidentales espagnoles, du Chili, de l'Allemagne, de la France, etc. Les importations venant des provinces de l'est du Canada ont rapidement accru durant les quelques dernières années.

L'augmentation dans le commerce intérieur de la Province a été accompagnée de l'ouverture et de l'accroissement de plusieurs manufactures importantes.

MINÉRAUX.

Les minéraux de la province forment ses principales ressources. L'expérience des mineurs et les données recueillies depuis neuf ans par les géologues du gouvernement canadien établissent l'existence d'une grande richesse minérale dans la Colombie Britannique. Or, charbon, fer, cuivre et autres minéraux. Lorsque la province sera plus ouverte et que le prix du travail et des approvisionnements aura diminué elle prendra le premier rang comme province minière de la Puissance du Canada, et ultérieurement, égalera n'importe quel autre pays de l'Amérique du Nord.

OR.

Il y a rarement un cours d'eau de quelque importance dans lequel on ne peut trouver la "couleur" de l'or. Des mines d'or rapportant beaucoup existent dans des localités s'étendant sur dix degrés de latitude. La formation de l'or propre au pays consiste en séries de talc et de chloritique, ardoises ou schistes noirâtres, ou gris-verdâtre, qui occasionnellement deviennent micacés et généralement montrent une plus grande évidence de richesse que les schistes aurifères de la Californie. La plus grande étendue de ces rochers, probablement correspondant aux rochers aurifères de la Californie et riche en or paraît être liée à la région se trouvant à l'ouest de la chaîne des Montagnes Rocheuses, connue dans différentes parties de sa longueur sous les noms de chaînes de Purcell, Selkirk, Colombie, Cariboo et Gmineca. D'autres chaînes de rochers aurifères, appartenant probablement au même âge, se présentent cependant au-delà de cette région, comme dans le voisinage de la Rivière Anderson et "Boston Bar," sur la rivière Fraser et à la rivière Leech, dans l'Île de Vancouver. On a trouvé de l'or dans d'autres parties de l'Île de Vancouver et aussi dans l'Île de la Reine Charlotte.

CHARBON.

Toutes les autorités s'accordent quant à l'étendue et à la valeur des couches de charbon de la Colombie Britannique. Les gisements sont très étendus. On trouve que les charbons bitumineux de l'Île de Vancouver sont supérieurs en qualité, pour tous usages, aux différents charbons de la côte du Pacifique. La nature a exclusivement doté cet avantage au Canada sur les côtes du Pacifique. En moyenne près des deux-tiers du charbon provenant de la côte du Pacifique et reçu annuellement à San Francisco vient de l'Île de Vancouver. Des formations de charbon de l'âge tertiaire, donnant un très-bon charbon, couvrent une grande partie de la terre ferme de la Colombie Anglaise. Le charbon anthracite existe dans l'Île de la Reine Charlotte et sur la terre ferme. On a aussi découvert des indices de sa présence dans l'Île de Vancouver.

C'est seulement depuis quelques années que le commerce du charbon entre la Colombie Britannique et la Californie a pris des grandes proportions. Dans un espace de dix années finissant en 1873, les importations furent de 150,000 tonnes ou 12,500 tonnes par année. Durant les dix dernières années les importations ont été de 1,280,000 tonnes, ou 107,000 tonnes

par année. Durant les cinq dernières années, la moyenne a été de 153,000 tonnes par année ou autant dans une année qu'il en avait été reçu à San Francisco, durant les douze premières années de la période ci-dessus.

Les renseignements présents indiquent une grande augmentation dans le commerce de charbon de la province.

Un essai fait par le Département de la Guerre des Etats-Unis, comme on l'a dit plus haut dans le but de trouver le meilleur charbon de la côte du Pacifique propre à la production de la vapeur, a démontré que pour produire une quantité donnée de vapeur, il faut prendre 1,800 lbs de charbon de Vancouver contre 2,400 lbs de charbon de Seattle; 2,600 livres de charbon de Coos Bay, Oregon 2,600 lbs de charbon de Monte Diablo, Californie. Ceci prouve que, en tant que la côte du Pacifique est concernée, le charbon de l'île de Vancouver a une supériorité marquée sur tous les autres.

FER.

Des amas considérables de minerai de fer existent sur la côte,—quelques-uns sont les meilleurs minerais de fer connus en Canada—et se trouvent tout près de grandes couches de marbre ou de pierre à chaux et des mines de charbon Nanaimo. Le Dr Dawson décrit la couche de l'île de Texada comme un "minerai magnétique très-riche contenant 68.4 de fer et une toute petite quantité de phosphore et autres impuretés" et ayant "seulement vingt milles d'eaux navigables sur le détroit de Georgie entre elle et les mines de charbon de Connox; et tous les deux, fer et charbon se trouvent près du rivage." De riches dépôts de minerai de fer se trouvent aussi dans beaucoup d'autres parties de la Province.

ARGENT.

Il a été trouvé de l'argent près de Hope sur la rivière Fraser. Les spécimens de minerai essayés ont donné de forts rendements d'argent. Il en a été aussi trouvé à Yale sur la rivière Fraser et un riche minerai d'argent a été rapporté de Cherry Creek, un des tributaires de la Shuswap. On a trouvé de l'argent natif à Omineca dans le nord de l'intérieur ainsi que des galènes argentifères à Omineca et à Kootenay. Les minerais d'argent tant au Lac Kootenay que dans le haut de la Colombie semblent être abondants. Il y a raison de croire que des mines d'argent très riches seront ouvertes dans la province. Les spécimens reçus par la commission Géologique et venant des Montagnes Rocheuses donnent une forte proportion par cent.

AUTRES MINÉRAUX.

Le cuivre, la galène, le mercure, le platine, l'antimoine, le bismuth, le molybdène, la plombagine, le mica et autres minéraux ont été découverts dans différentes parties de la Province; le cuivre s'y trouve en grande quantité.

LOIS RELATIVES AUX MINES.

"Free Miners."

Les "Free Miners" sont les seuls qui peuvent avoir des droits ou des intérêts dans les entreprises minières (claims). Un "free miner" doit être âgé de plus de seize ans. Son certificat peut être pour une année (\$5.00), ou pour trois années (\$15.00) et n'est pas transférable. Il peut exploiter des mines sur les terres de la Couronne, ou moyennant compensation, sur les terres occupées pour d'autres usages que des fins minières. Pour obtenir des gages il doit avoir un certificat de "Free Miner."

ENREGISTREMENT, ETC., DES DROITS DE MINE ("CLAIMS").

Les droits de mine (claims) doivent être enregistrés (\$2.50) et ré-enregistrés (\$2.50). Le temps alloué pour l'enregistrement est de trois jours après la prise de possession si le droit de mine (claim) ne se trouve pas à plus de dix milles du bureau; il est accordé une journée de plus pour chaque dix milles additionnels ou fraction de dix milles. Dans les endroits très-éloignés, les mineurs assemblés peuvent faire des règlements temporaires valides. Les transferts de

droits de mine (claims) ou d'intérêts dans les entreprises minières doivent être faits par écrits et enregistrés. Les "free miners" peuvent posséder nombre de droits de mine (claims) par suite d'achats, mais seulement deux par préemption, excepté dans certains cas. Les droits de mines peuvent être officiellement clos et un permis d'absence accordé dans certains cas, mais la règle est que chaque droit entier ou intérêt doit être exploité par le propriétaire ou son agent. Un "free miner" peut, au moyen d'inscription, avoir de l'eau en quantité suffisante pour les travaux de sa mine. Un droit de mine (claim) est censé être ouvert si aucun travail n'y est fait pendant 72 heures durant les jours de travail, à moins que ce ne soit par maladie ou autre cause raisonnable.

NATURE ET DIMENSIONS DES DROITS DE MINES (CLAIM) ORDINAIRES.

Les droits sont autant que possible de forme rectangulaire et doivent être entourés de poteaux ou d'arbres. Les dimensions sont : pour les fouilles au moyen de barres à mine (bar diggings) 100 pieds de largeur à eau haute et s'étendant dans la rivière à son plus bas niveau ; fouilles dans les terrains secs (dry diggings) 100 pieds carrés ; droits de mine (claims) sur les criques (creek claims) 100 pieds de longueur mesurés dans la direction générale du courant et s'étendant en largeur d'une base à l'autre de la côte ou du banc sur chaque côté ; mais quand les côtés ou les bancs sont à moins de cent pieds de distance l'un de l'autre, le droit de mine est de 100 pieds carrés. Droits de mine sur les bancs (Bench claims) 100 pieds carrés. Droits de mine sur les côtes (Hill claim) la ligne de base faisant face au cours d'eau, 100 pieds, les lignes parallèles des côtés à angle droit de la base se prolongeant au sommet de la côte. Les poteaux doivent être à 100 pieds de distance. La limite d'un droit de mine (claim) ne peut se trouver à moins de 100 pieds d'un goulet ou tributaire de crique. Les mesurages sont horizontaux et indépendants des inégalités de surface.

DROITS DE MINE (CLAIMS) DES DÉCOUVREURS.

Un découvreur a droit à	300 pieds en longueur
Un parti de deux découvreurs à droit à	600 do
Un parti de trois découvreurs à droit à	800 do
Un parti de quatre découvreurs à droit à	1000 do

Et chaque membre d'un parti de plus de quatre personnes a droit à un "Claim" de la grandeur ordinaire seulement.

L'augmentation de grandeur ci-dessus s'applique aux fouilles dans les terrains secs au moyen de barres à mines, sur les bancs, dans les criques, sur les côtes, mais non aux droits de mines de quartz ou de minéraux en filons ou en veines.

Une nouvelle couche de terre aurifère ou de gravier située dans une localité où les droits de mine sont abandonnés, sera pour les prix ci-dessus mentionnés, censé être une nouvelle mine, quoique la même localité ait été précédemment exploitée à un niveau différent, et les mines dans les terrains secs ("dry diggings") découverts dans le voisinage des mines exploitées au moyen de barres à mine ("bar diggings") seront considérés comme une nouvelle mine et vice versa. Le droit de mine (claim) d'un découvreur sera considéré comme un droit ordinaire.

Les droits de découverte sur les criques s'étendront à 1000 pieds sur chaque côté du centre de la crique, ou aussi loin que le sommet.

PERMIS D'ABSENCE.

Un mineur découvrant un nouveau filon ou une nouvelle veine contenant des minéraux a droit à six mois.

En prouvant une dépense de \$1000 en argent, travail ou machines sur chaque intérêt complet, il a droit à une année.

Le commissaire des mines d'or a droit d'option pour les permis accordés sous d'autres conditions.

DROITS DE MINE DANS LES TERRAINS CONTENANT DES MINÉRAUX.

Les droits de mine dans les terrains contenant des minéraux (mineral claims) sont des droits de mine (claims) contenant ou supposés contenir des minéraux précieux ou non précieux (autres que le charbon) en filons ou en veines, auront 1500 pieds de largeur et seront autant que possible de forme rectangulaire. Il devront avoir trois poteaux (ou arbres servant de poteaux) placés à égale distance le long de la ligne centrale, avec un avis sur chacun. On ne peut posséder qu'un seul droit de mine sur le même filon ou la même veine, excepté en en faisant l'achat. Les droits de mine dans le quartz (quartz claims) sont considérés être des droits de mine dans des terrains contenant des minéraux (mineral claims).

Afin de s'assurer la possession légale d'une concession de la couronne pour un droit de mine contenant des minéraux (mineral claims) elle doit être arpentée par un arpenteur approuvé par le bureau des terres; l'avis de la demande de concession doit être affiché d'une manière permanente sur le terrain et aux bureaux du gouvernement dans le district et inséré pendant 60 jours dans la gazette du gouvernement et dans un journal, s'il en circule un dans le district et en outre il doit être donné, à la satisfaction des officiers du gouvernement, une preuve que \$1000 ont été *bona fide*, dépensées en argent ou en travail sur le droit de mine; ou bien une concession de la couronne peut être obtenue en payant \$50.00 par acre au gouvernement au lieu de la preuve de la dépense faite sur le droit de mine.

Les dispositions générales relatives aux droits de mine ordinaires s'appliquent en tant que cela se peut aux droits de mine dans les terrains contenant des minéraux.

Pour remplir les conditions requises pour un droit de mine dans un terrain contenant des minéraux (mineral claims) il faut qu'une somme de deux cents piastres en argent, travail ou améliorations, soit dépensée chaque année sur le droit de mine, à la satisfaction du commissaire des mines d'or et que le propriétaire obtienne un certificat du commissaire à cet effet dans l'année qui suit la prise de possession du droit de mine et pendant chacune des années subséquentes; ce certificat doit être enregistré immédiatement après son émission. Une taxe annuelle d'une piastre par acre ou fraction d'acre, de tout droit de mine sur des terrains contenant des minéraux (mineral claim) est payable le 31 décembre.

Des baux de terrains miniers, peuvent être accordés, mais seulement pour un terme n'excédant pas dix ans ou pour une quantité de terrain excédant :

Dix acres dans les fouilles en terrains secs (dry diggings).

Un demi mille en longueur le long de la ligne de l'eau haute dans les fouilles faites au moyen de barres à mines (Bar diggings) non exploitées.

Un mille et demi en longueur le long de la ligne de l'eau haute, dans les fouilles faites au moyen de barres à mines (bar diggings) exploitées et abandonnées.

Les règlements concernant les biez, fossés et drainage n'ont pas besoin d'être détaillés mais on peut dire que l'eau amenée dans un fossé ou une écluse doit être mesurée à la tête du fossé ou de l'écluse. Il ne doit être amenée aucune eau dans un fossé ou une écluse excepté au moyen d'une auge placée horizontalement à l'endroit où l'eau entre dans le fossé ou l'écluse. Un pouce d'eau signifie la moitié de la quantité qui passe par une ouverture de deux pouces de hauteur sur un pouce de largeur.

LICENCES EN PERSPECTIVE POUR MINES DE CHARBON.

Des licences en perspectives d'une durée de douze mois pour 480 acres de terrain contenant du charbon peuvent être accordés par le gouvernement moyennant paiement de \$25.00. La licence peut-être prolongée pour une autre année, si le licencié a réellement fait des travaux, moyennant paiement de \$50.00. La licence n'est pas transférable sans qu'un avis soit donné au commissaire en chef des terres et travaux. Un licencié peut, s'il le désire, acheter des mines de charbon, en vertu de la loi des terres, en payant \$25.00 par acre.

SURFACE DE LA PROVINCE.

La configuration physique de la province peut être décrite en quelques mots. Elle embrasse la région montagneuse ou accidentée qui s'étend au bord des grandes plaines ou prairies du Canada Central situées à l'est des Montagnes Rocheuses jusqu'à l'Océan Pacifique. La longueur de la Province est d'environ 700 milles et sa plus grande largeur de 500 milles. Sa superficie est évaluée à peu près 350,000 milles carrés.

Les Montagnes Rocheuses s'élèvent brusquement à leur base orientale de la région des plaines ou des prairies du Canada Central et présentent fréquemment à l'est des murs de

rochers presque perpendiculaires. Elle sont composées, non d'un simple sommet élevé, mais d'un certain nombre de chaînes plus ou moins parallèles qui ont une direction générale légèrement nord ouest et une largeur d'au delà de soixante milles. Les rivières qui se jettent dans la Baie d'Hudson et l'Océan Arctique prennent leurs sources un peu en arrière des différentes chaînes des Montagnes Rocheuses et coulent au nord. Entre le 51^{ème} et le 52^{ème} parallèles, les montagnes deviennent non-seulement plus étendues mais diminuent rapidement en hauteur jusque sur les bords de l'Océan Arctique où elles se changent comparativement en hautes collines.

La surface du pays entre les Montagnes Rocheuses et l'Océan Pacifique peut être divisé en deux districts de montagnes subordonnés, flanquant sur l'un et l'autre côté l'étendue irrégulière d'un terrain plat et élevé qui s'étend sur une largeur moyenne d'environ 100 milles dans l'intérieur de la province jusque vers le 50° 30' latitude nord et est en effet une continuation vers le nord du grand bassin de l'Utah et Nevada aux Etats-Unis. Sur le côté est de ce plateau élevé et irrégulier se trouvent une quantité de montagnes généralement parallèles aux Montagnes Rocheuses.

Ces montagnes sont communément nommées La chaîne de la côte de la Colombie Britannique. C'est une chaîne qui a surgi plus tard que les montagnes des cascades de l'Orégon et qui n'est pas de la même formation. Les grandes Iles de Vancouver et de la Reine Charlotte qui n'est un abri à la côte continentale sont les parties hors de l'eau d'une ancienne chaîne située à l'ouest et actuellement à moitié submergée par l'Océan Pacifique. Les montagnes des Cascades de l'Orégon quoique décrites comme traversant longitudinalement la Province ne font simplement qu'entrer un peu dans l'angle sud-ouest de la Colombie Britannique et disparaissent sur la rive est de la Rivière Fraser à environ 150 milles en amont de cette rivière. A l'extrémité nord de la Province, comme il a été dit pour les Montagnes Rocheuses, les montagnes, excepté celles de la chaîne de la côte, diminuent en hauteur, et la surface présente une pente légère, nord et nord-ouest, vers l'Océan Pacifique.

La brève description ci-dessus étant lue avec la carte géographique ouverte à côté rendra la construction physique générale et la surface de la Colombie Britannique suffisamment claires au lecteur. Il est nécessaire, cependant, d'ajouter un mot ou deux sur la ligne remarquable des côtes de la province. Nous trouverons ici une autre ressemblance avec le Nord-Ouest de l'Europe, particulièrement avec la côte de la Norvège et la côte occidentale de l'Ecosse.

LIGNE DE LA COTE.

La ligne de la côte est brisée par des bras de mer, des baies, des anses et des îles. Il est bon de remarquer que tandis que de San Francisco au Cap Flattery, il n'existe pas un seul hâvre pour les vaisseaux, il y en a plusieurs et de bons dans la Colombie Britannique tant sur le continent que dans l'île de Vancouver. On peut mentionner "Burrard Inlet" sur le continent, où le chemin de fer transcontinental aboutit, Esquimaux, la Station Navale dans l'île de Vancouver et Nanaimo, grand port d'expédition pour le charbon sur la côte orientale de cette île ; tous sont d'excellents hâvres et beaucoup fréquentés par les vaisseaux. Une des beautés remarquables de la côte de la province est la grande barrière qui protège les côtes du continent et qui, étant formée par la chaîne de montagnes à demi submergée dont on a parlé plus haut, comprend les grandes îles de Vancouver et de la Reine Charlotte.

Son excellence le comte de Dufferin, Gouverneur Général, décrit de la manière suivante les côtes de la Province dans un discours qu'il prononça à Victoria le 10 septembre, 1876 :

" Un spectacle tel que celui que présente ces côtes ne peut être égalé par aucun pays du monde. Jour par jour, pendant une semaine entière, embarqués sur un navire de près de 2000 tonneaux, nous avons traversé un labyrinthe interminable d'avenues aquatiques qui tournent sans fin sur des milliers de milles, autour d'un réseau d'îles, de promontoires et de péninsules, dans lesquels se fait sentir la houle légère de l'océan adjacent et présentent à chaque détour une combinaison variée de rochers, de verdure, de forêts, de glaciers, de montagnes couvertes de neige d'une grandeur et d'une beauté sans rivales. Quand on remarque que ce prodigieux système de navigation pouvant s'adopter aussi bien aux plus gros vaisseaux qu'aux plus frêles embarcations orne les côtes de notre province et communique à des points se trouvant quelquefois à plus de cent milles de la côte, avec une multitude de vallées s'étendant à l'est, et qu'en même temps il est pourvu de tous les côtés d'une quantité innombrable de hâvres, on se confond en admiration sur les facilités de communications qui sont ainsi fournies aux futurs habitants de cette merveilleuse région. "

QUELS SONT CEUX QUI DOIVENT ALLER A LA COLOMBIE BRITANNIQUE.

On trouve ce qui suit dans un pamphlet publié par le gouvernement provincial de la Colombie Britannique.

“ Le gouvernement reçoit beaucoup de lettres demandant des renseignements sur les avantages réels que procurent les différents placements et les genres d’occupations. Des réponses tout-à-fait satisfaisantes ne peuvent être données à de semblables questions sans pouvoir juger jusqu’à un certain point des dispositions morales de ceux qui les font ; car dans les entreprises de colonisation tout dépend de l’individu lui-même. L’émigration est une affaire qui devrait être entreprise avec beaucoup de prudence et avec des notions claires de ce que c’est de s’établir dans un pays nouveau. La rude tâche de recommencer une carrière procure d’abord un certain temps d’espérance, suivi généralement par l’abattement, souvent par le désappointement et presque toujours par plus ou moins de privations. La Province possède de grandes ressources, mais elles requièrent des capitaux, la main-d’œuvre à bon marché, et le temps de se développer. Sa surface est inégale et sans aucunes étendues agricoles considérables reliées entre elles. Le gouvernement seul a le pouvoir de donner des informations à ceux qui ont l’intention d’émigrer, ces renseignements doivent s’appliquer aux cas spéciaux de chaque individu.

“ La prospérité de la Province est due à ses grandes ressources naturelles, à l’accroissement des industries et du commerce et aux considérables travaux publics qui sont actuellement exécutés.

“ Les besoins actuels de la province sont des hommes et de l’argent : les journaliers, les mécaniciens, les fermiers, les laitiers, les cultivateurs d’arbres fruitiers, les éleveurs de bétails, les capitalistes.

“ Un homme vigoureux, intelligent, sobre, actif, qui a un peu d’argent et est habitué aux travaux manuels est certain de réussir à se créer un intérieur confortable. Les gages sont élevés ; la terre, la nourriture et les matériaux de construction sont relativement à bon marché. Un homme courageux qui a le bonheur de posséder une femme de bon sens, accoutumée aux travaux de la campagne peut espérer de devenir bientôt riche. Il n’aura pas besoin de rester longtemps journalier. Cette certitude de monter dans l’échelle sociale doit stimuler l’émigrant. Beaucoup de moyens d’arriver au succès sont offerts maintenant que le chemin de fer est terminé.

“ Le capitaliste qui examine l’accroissement actuel des industries dans la province, les nouveaux marchés et les industries permanentes que les chemins de fer créeront et qui considèrent les ressources naturelles et variées du pays ne peut manquer de trouver des placements qui lui rapporteront de bons profits. Les fermiers ou autres personnes qui ont des ressources considérables trouveront que l’agriculture proprement dite ou l’élevage des bêtes à cornes ou des moutons est une occupation agréable et profitable dans la Colombie Britannique. Le pays ne peut encore s’approvisionner lui-même. Pourquoi un fermier des vieux pays continuerait-il à payer un loyer en demeurant sous le contrôle d’un propriétaire comme locataire, lorsque avec une somme égale à une année de loyer il peut acheter une ferme, en partie cultivable sur laquelle il y a des bâtisses dans une province aussi complètement anglaise que l’est la Colombie Britannique ?

“ Tout le monde en général et spécialement les fermiers, qui ont de petites ressources, qui sont qualifiés pour la vie du colon dans un pays nouveau, sont anxieux à l’égard de leur avenir et de celui de leurs enfants et qui sont disposés à émigrer devraient considérer les avantages que leur offre la Colombie Britannique, indépendamment de son climat qui est attrayant pour tous. Ils devraient avoir au moins un capital suffisant pour subsister durant 12 mois.

“ Il vaut mieux que le père parte avant et préparer le chemin pour les autres.

“ Nous ne pouvons pas maintenant encourager l’émigration des hommes de profession tels que : avocats, médecins, arpenteurs, ingénieurs civils à moins qu’ils n’aient de l’argent pour pouvoir attendre le gain de leur profession et soient préparés à courir la chance après leur arrivée. Les commis et ceux qui n’ont aucun commerce ou état particulier et qui ne sont pas habitués aux travaux manuels rencontreront le désappointement et peut-être des privations, s’ils n’ont pas de ressources personnelles. Les institutrices, gouvernantes, femmes de charge et en général les femmes d’une condition supérieure aux domestiques, ne doivent pas partir seules pour la province, à présent, et elles ne doivent même pas partir du tout à moins qu’elles ne rejoignent des amis ou des parents qui puissent les faire subsister pendant quelque temps après leur arrivée. Les bonnes servantes sont toutefois, très demandées.

“ L’homme fatigué des affaires ou invalide trouvera qu’une visite à la province lui donnera de la vigueur.

“ Le touriste qui possède de la fortune et du loisir, peut bien échanger les sentiers battus “ des voyages européens pour un tour d’explorations et d’aventure là où le monde semble “ présenter du nouveau et pour quelques personnes de l’attraction. L’admirateur de la nature “ trouvera les magnifiques paysages de la Colombie Britannique plus qu’il ne faut pour lui “ rappeler la Suisse et les bords du Rhin. Le naturaliste et le botaniste trouveront des “ spécimens inconnus en Europe. Le géologue y verra un panorama qui ne peut être égalé “ dans l’Ancien Monde. Le “ sportsman ” trouvera nombre d’aventures et du gibier de toutes “ sortes. Dans les principales villes les voyageurs peuvent se procurer un aussi bon dîner qu’à “ Paris.

“ Nous invitons les émigrants de toutes les nations, excepté ceux de la Chine.”

VOYAGE A LA COLOMBIE BRITANNIQUE.

La première chose qu’une personne qui désire émigrer doit faire aussi bien avant de quitter son pays qu’après son arrivée au Canada, c’est de consulter les agents du gouvernement qui ont reçus instruction de donner avec soin tous les renseignements et avis. Aucune confiance ne devrait être mise dans des personnes qui se trouvent quelquefois aux gares de chemins de fer lors de l’arrivée des immigrants. L’immigrant devra faire attention aux motifs et aux intérêts des personnes qui lui proposeront des transactions ou lui donneront des avis jusqu’à ce qu’il ait demeuré assez longtemps dans ce pays pour en apprendre les coutumes et les usages ; il ne devra accepter les avis qui lui seront donnés sans consulter les officiers responsables. Les billets pour la traversée sur les bateaux à vapeur ou par les chemins de fer ne devraient être achetés seulement que des agents régulièrement autorisés.

Si l’émigrant désire avoir certains autres renseignements qu’il ne peut obtenir sur les lieux ou s’il désire faire certaines remarques, il peut écrire directement au gouvernement général d’Ottawa en adressant ses lettres au “ Secrétaire du département de l’Agriculture, Ottawa.” Les lettres adressées comme ci-dessus sont franches de port et peuvent être émises au bureau de poste sans timbres.

PRIX DE LA TRAVERSÉE.

(IL PEUT VARIER)

Les annonces publiées pour le prix de la traversée en ligne directe (Il est toujours préférable de prendre des billets directs) de Londres, Angleterre par les steamers de la ligne Allan et les chemins de fer “ Union ” ou “ Northern Pacific ” donnent les prix suivants :

Cabine.....	\$217.00	(£44. 11s. 4d)
Intermédiaire.....	\$139.00	(£23. 11s. 0d)
Entrepont ou Emigrant.....	\$ 68.00	(£13. 19s. 6d)

Les voyageurs via les chemins de fer “ Union ” ou “ Northern Pacific ” s’arrêtent actuellement à Portland, Orégon pour la nuit ; de là, ils se rendent à Tacoma, Puget Sound où ils prennent les magnifiques steamers qui font le service journalier, pour se rendre à Victoria, Colombie Britannique. Ces voyages se font en dix heures où à peu près, y compris les différents arrêts.

Les billets directs à partir du continent européen coûtent quelques chelins de plus que les prix mentionnés ci-dessus ; ils sont un peu meilleur marché de Queenstown, Liverpool, Glasgow, Derry, Belfast, Bristol, Cardiff et Dublin.

Les prix sur les chemins de fer “ Southern Pacific,” sont à peu près les mêmes que sur le “ Northern Pacific.” Ceux du “ Union Pacific ” qui a actuellement une ligne directe pour Portland, Orégon sont à peu près les mêmes que ceux du “ Northern Pacific.” Ces chemins de fer offrent de grandes commodités aux voyageurs et le trajet est aussi rapide que par n’importe quelle autre ligne.

Les prix mentionnés ci-dessus diminueront certainement maintenant que le chemin de fer Pacifique canadien est en opération.

Des bateaux à vapeur partent de San Francisco pour Victoria tous les huit jours. Les prix actuels sont :—Cabine, \$20.00 (£4.2s. 5d¾). Entrepont, \$10.00 (£2.1. 2¾d).

Les provisions sont comprises dans le prix de traversée sur les bateaux à vapeur ; mais non sur les chemins de fer. Des chars d’ortoirs sont fournis sur les chemins de fer traversant le continent ; mais les voyageurs doivent fournir leur literie et leurs couvertes.

Chaque adulte a droit de transporter avec lui "gratis" 100 livres de bagage sur les chemins de fer et 150 livres sur les bateaux à vapeur allant à Victoria : *Les prix de transport pour les bagages excédant ces poids est très élevé.*

Les prix pour se rendre à la Colombie Britannique étant plus élevés que pour aller dans les autres provinces, le gouvernement de la Puissance du Canada donne gratuitement un bonus de \$10 (£2 sterling) payable à Victoria à chaque émigrant âgé de plus de 16 ans. Ces certificats peuvent être obtenus des agents de la Puissance dans le Royaume Uni ; on trouvera une liste de ces agents sur la couverture de ce pamphlet. Ce secours peut être obtenu par les émigrants venant du continent européen et qui en feront la demande en route à un des agents dont il est fait mention ci-haut ; mais il n'est pas applicable à ceux qui viennent des provinces de l'est, des Etats-Unis ou de l'Australie.

Le gouvernement de la Colombie Britannique a construit à Victoria et à New Westminster des bâtisses pour le logement temporaire d'un nombre limité d'immigrants.

NOURRITURE ET LOGEMENT.

Les prix ordinaires dans un bon hôtel de seconde classe à Victoria (viande à chaque repas) sont les suivants :

Nourriture et logement \$5 à \$6.50 (20 s. à 26 s. stg) par semaine.
Nourriture et logement \$1.00 (4 s. par jour).
Repas 25 cts (1 s. stg).
Lits 50 cts et 25 cts (2 s. et 10 stg).

Les prix sont à peu près les mêmes à New Westminster, près de l'embouchure de la Rivière Fraser. Le prix de la pension pour les journaliers à Nanaimo, la ville du "charbon" sur la côte est de Vancouver est de \$22.50 par mois. Ces prix sont plus élevés dans l'intérieur de la terre ferme.

TRAVERSÉE.

La loi prescrit qu'un espace d'un certain nombre de pieds soit donné à chaque passager sur les steamers venant du Royaume Uni et du continent européen, de manière que dans le temps où il y a beaucoup d'affaires, les steamers ne soient pas encombrés de manière à nuire à la santé des passagers. Une nourriture saine est abondamment fournie, il y a toujours un médecin à bord en cas de maladie et les médicaments et les soins sont fournis gratis. Les steamers du Royaume Uni sont toujours visités, avant le départ, par les officiers du gouvernement impérial afin de voir à l'exécution des dispositions de la loi concernant les passagers.

Les lois faites par le parlement canadien, contiennent des dispositions strictes pour la protection des immigrants et des peines sévères sont imposées à ceux qui essaient de les violer.

En débarquant à un port canadien, tous les immigrants sont visités par un officier médical du gouvernement appelé Médecin Inspecteur, et celui qui est malade reçoit le traitement médical ainsi que les médicaments et les soins nécessaires à son état.

Les jours de départ des steamers et les prix de traversée—Cabine, intermédiaire et entrepont—seront trouvés par les personnes qui désirent émigrer dans les prospectus et les annonces qui sont actuellement répandus à profusion. On doit remarquer d'une manière particulière que les réductions de passages accordés par le gouvernement canadien, ne sont offertes qu'aux domestiques (femmes), aux cultivateurs et à leurs familles. Des réductions sont, toutefois accordées à d'autres journaliers et à certaines classes de mécaniciens et agriculteurs. Le prix de passage (assisté passage) à l'égard de cette classe est moindre que la moitié du prix ordinaire de la traversée (entrepont). Les réductions de passage s'appliquent seulement aux passagers d'entrepont et non à ceux de l'intermédiaire et à ceux de cabine. Une demande doit être faite aux agents du gouvernement pour obtenir les renseignements relatifs aux prix de passage réduits et aux conditions nécessaires pour les obtenir.

La nourriture est comprise dans le prix de la traversée pour les passagers de cabine, ainsi que l'usage d'un salon. La nourriture, le lit, la literie et tous les ustensiles nécessaires sont fournis aux passagers d'intermédiaire. On donne une nourriture abondante aux passagers d'entrepont, mais ils doivent fournir eux-mêmes leur lit, literie et ustensiles nécessaires pour manger et boire. Les objets nécessaires pour les passagers d'entrepont sont comme suit :—1 matelas, 1s. 8d.; 1 oreiller, 6d.; une couverture, 3s. 6d.; un bidon à eau, 3d.; un gobelet, 3d.; une assiette de ferblanc, 3d.; un bassin pour se laver, 9d.; un couteau et une fourchette, 6d.;

deux cuillères, 2d.; 1 livre de savon, 6d.; une serviette, 8d.; total, 8 6. Tous ces articles peuvent être obtenus à Liverpool dans une minute.

Ces objets peuvent cependant être loués, à prix minime, de la plupart des compagnies de steamers.

Tous les enfants âgés de plus de douze ans sont considérés comme adultes et paient le prix entier pour la traversée. Ceux qui ont au-dessous de 12 ans et au-dessus d'un an paient moitié prix et les enfants tenus dans les bras paient 10s. 6d. sterling. Les enfants n'ayant pas atteint l'âge d'adulte indiqué plus haut peuvent obtenir des réductions spéciales sur les prix de traversée, réductions qui sont obtenues par le gouvernement canadien.

Les passagers d'entrepont sont si bien pourvus de vivres à bord des steamers des principales lignes qu'il n'est pas nécessaire pour eux d'emporter aucunes sortes de provisions de bouche. S'ils tombent malades ils seront visités par le médecin du bord et recevront tous les soins nécessaires.

PENDANT LA TRAVERSÉE.

Dès que l'émigrant est à bord du steamer il doit se familiariser avec les règlements auxquels il devra obéir en mer. Ils sont généralement imprimés et affichés dans l'entrepont. Il doit faire son possible pour les observer, se bien conduire et se tenir propre. Il ajoutera ainsi, non seulement à sa santé et à son bien être, mais à celui de ceux qui se trouvent avec lui. S'il a quel grief ou quelque cause réelle de plainte, durant la traversée, il devra le faire connaître au capitaine qui verra à ce que justice soit faite, non seulement dans son propre intérêt, mais aussi dans celui de son vaisseau et de son équipage, mais si pour une raison quelconque le capitaine ne lui rendait pas justice, il devra s'adresser immédiatement après être débarqué à l'agent du gouvernement, quand le vaisseau est encore dans le port.

Les grands steamers ont des femmes (stewardess) qui sont chargées de veiller aux besoins de la portion féminine des passagers d'entrepont qui ont des accommodements séparés dans les meilleurs bateaux. Cette précaution est nécessaire lorsqu'un nombre considérable de personnes des deux sexes sont transportées dans un espace restreint.

Le passager verra sur les affiches de chaque steamer combien de pieds cubes de bagage il peut prendre avec lui. Les passagers de cabine ont droit à 20 pds cubes de bagage gratis; ceux de la classe intermédiaire à 15 pds cubes et ceux d'entrepont à 10 pds cubes. Dix pieds cubes, cependant, peut-être un plus grand espace que ce qui lui sera alloué sur les chemins de fer.

Chaque passager doit avoir son nom et le lieu de sa destination écrit ou imprimé sur chaque valise, coffre ou autre bagage.

Le bagage pesant et les caisses sont placés dans la cale du steamer, mais l'émigrant pourra mettre dans un petit paquet les choses dont il aura besoin durant le voyage.

Les émigrants éprouvent souvent des inconviénients en perdant leur bagage. C'est pourquoi ils devraient avoir bien soin de ne pas le perdre de vue, jusqu'à ce qu'il soit placé à bord. Il est alors parfaitement en sûreté. Lors de l'arrivée à Québec ou à Halifax, il est visité par les officiers de douane et placé dans un char à bagages sur le chemin de fer et contremarqué (checked), pour sa destination. Cette contremarque se fait en attachant à chaque article une petite pièce de métal sur laquelle un numéro est gravé, tandis qu'une autre petite pièce de métal semblable et portant le même numéro est remise au passager qui la conserve jusqu'à destination. La compagnie de chemin de faire est alors responsable de la sûreté de son bagage et il ne lui sera remis que sur la présentation de la petite pièce de métal (check) qu'il a en sa possession. Cette méthode est aussi sûre que commode. Quand son bagage aura été vérifié par l'officier de douane, l'immigrant devra faire attention, à ce qu'il soit placé sur le même train que lui-même et s'il traverse le continent *via* San Francisco, pour prendre là le steamer pour Victoria et devra aussi voir à ce que son bagage soit inspecté par l'officier de douane des Etats-Unis, à Port Huron et placé sur le train sur lequel il s'embarquera lui-même. Plusieurs immigrants ont souffert par suite de la détention de leurs bagages. Trop de soins ne peuvent donc être pris.

Le chemin de fer du Pacifique Canadien étant maintenant terminé, le bagage peut être envoyé sans transbordement.

QUE FAUT-IL EMPORTER?

La limite du poids du bagage qui peut être transporté gratis étant de 100 livres et le prix de transport sur l'excédant étant très élevé, il est impossible d'emporter beaucoup de choses

avec soi. Les articles de ménage, tels que vaisselles, poêles, ferblanterie doivent généralement partout, être laissés derrière soi ou vendus, parcequ'ils ne valent pas le prix de transport à la Colombie Britannique et qu'ils causent du trouble et de la dépense. Des bagages considérables peuvent être expédiés d'Angleterre *via* Cap Horn, mais comme le colon peut acheter ce qu'il lui faut lors de son arrivée, ceci n'est pas recommandé.

ARGENT.

Il faut expliquer que l'argent courant du Canada est la piastre et le centin. La comparaison avec le cours sterling qui se trouve ci-après mettra le lecteur à même de comprendre la valeur sterling des piastres et des centins.

Sterling en piastres et centins.

	\$	cts.
½d. Sterling vaut.....	0	01
1d. " "	0	02
1s. " "	0	24
£1 " "	4	87

Piastres et centins en sterling.

	£.	s.	d.
1 centin vaut.....	0	0	0½
1 piastre "	0	4	1½
4 " "	0	16	5¼
5 " "	1	0	6½

Dans la petite monnaie le demi penny sterling vaut 1 centin, et le penny sterling 2 centins. Afin d'apprécier d'une manière approximative la valeur de fortes sommes la livre sterling peut être comptée pour 5 piastres. Le signe \$ est employé pour indiquer la piastre.

L'argent employé en Canada consiste en billets de banque, en pièces d'or et d'argent et en pièces en bronze de la valeur d'un centin. La pièce de bronze d'un centin n'est pas en circulation dans la Colombie Britannique quoiqu'elle y ait cours légal.

Le papier monnaie de la Puissance du Canada, celui de la "Bank of British North America" et celui de la "Bank of British Columbia" passent librement dans la province en billets de la valeur de \$1. 00 à \$100.00. Ces billets sont payables en or. Le papier monnaie des Etats-Unis n'est pas en usage dans la province.

COMMENT ENVOYER L'ARGENT A LA COLOMBIE BRITANNIQUE.

On recommande à l'émigrant de ne pas apporter d'argent anglais à la Colombie Britannique. Il peut, avec l'argent qui lui reste après avoir payé sa traversée, prendre en Angleterre dans un bureau de poste un mandat d'argent payable à Victoria ou bien verser ses fonds soit à la banque de la Colombie Britannique, à Londres (qui est la banque du gouvernement de la Colombie Britannique) ou à la banque "British North America," à Londres, et il recevra de la banque en échange de son argent un ordre payable à demande à la succursale de la dite banque à Victoria, Colombie Britannique, pour l'équivalent de ce qu'il aura versé en piastres et centins.

L'émigrant en versant son argent à la banque, doit donner sa signature et demander que la banque envoie cette signature à la succursale à Victoria de manière que la personne qui réclamera l'argent puisse être connue pour le propriétaire. Si l'émigrant néglige cette précaution, il ne pourra peut être pas avoir son argent tout de suite à Victoria.

Les banques ci-dessus désignées ont des agents en Angleterre, en Ecosse et en Irlande. La banque "British North America" a ses succursales dans la Puissance du Canada, à New-York et à San Francisco. La banque de Montréal est l'agent de la "Bank of British Columbia" dans dans tout le Canada et à New York. La "Bank of British Columbia" a une succursale à San Francisco.

TARIF DES DROITS DE POSTES.

Le taux d'affranchissement d'une lettre d'un bureau à l'autre en Canada est de 2 centins (1½d) par demi-once, payable d'avance. L'affranchissement des lettres entre le Canada et le Royaume Uni est de 5 centins (2½d). Les cartes postales envoyées entre le Royaume Uni coûtent 2 centins (1d. stg).

L'affranchissement des journaux en Canada est purement nominal; et la possibilité d'envoyer des paquets, échantillons et livres par la poste à un taux très bas, est d'un très grand avantage.

MANDATS D'ARGENT.

Le système des mandats d'argent en opération, est le même que celui d'Angleterre. Tous les bureaux de mandats d'argent sont autorisés à tirer l'un sur l'autre pour n'importe quelle somme jusqu'à \$100.00 et l'envoyeur peut obtenir autant de mandats de \$100.00 qu'il le désire. Un mandat de \$4.00 coûte 2 centins ; \$10.00 5 centins, etc.

GAGES ET SALAIRES.

On ne sait pas exactement ce que seront cette année les salaires sur les grands travaux de chemins de fer qui sont en voie d'exécution dans les différentes parties de la province, parce qu'ils sont repartis dans des endroits très éloignés les uns des autres tels que l'île de Vancouver, la Rivière Thompson et les Montagnes Rocheuses, mais l'annonce suivante pourra en donner une idée.

Quant aux gages en général on doit mentionner qu'à part les demandes pour les travaux sur les fermes, dans les houillères et les pêcheries, les industries manufacturières de différentes natures ont depuis quelques années pris de l'extension et que cela donne plus ou moins d'emploi aux travailleurs. Quoique n'existant pas sur une large échelle comparativement, ces industries sont établies sur des bases solides et font des affaires satisfaisantes relativement aux besoins de la population. Il existe des moulins à farine, des fabriques de biscuits, des fonderies, des usines de fer et de cuivre, des articles pour la fabrication des machines et des chaudières, des chantiers de construction, des scieries, des fabriques de portes et de fenêtres, de meubles, de pianos, de chaussures, de gants, de savon, d'allumettes, de cigares, de bonbons, de brosses, des ateliers de reliures, des briqueteries.

Le tableau suivant indique la moyenne des gages actuels, ainsi qu'il appert dans les rapports officiels, ou qui a été recueillie d'après des enquêtes faites dernièrement :

Houillères :—

Charpentiers et forgerons.....	\$2 50 à \$3 75 par jour.
Journaliers.....	1 50 à 2 00 "
Gains des mineurs (sous contras).....	3 00 à 4 00 "

Pêcheries :—

Pêcheurs.....	50 00 à 60 00 par mois.
---------------	-------------------------

Autres industries :—

Taillleurs de pierre, maçons et briquetiers.....	4 00 à 5 00 par jour.
Leurs manœuvres.....	1 75 à 2 00 "
Plâtriers.....	4 00 à 4 50 "
Charpentiers et menuisiers.....	2 50 à 3 00 "
Charpentiers de navires et calfats.....	4 00 à 4 50 "
Ebénistes et tapissiers.....	3 00 "
Peintres.....	3 50 à 4 00 "
Cordonniers.....	2 00 à 3 00 "
Taillleurs.....	2 50 à 3 00 "
Conturiers.....	1 00 à 1 50 "
Boulangers (avec nourriture et logement).....	65 00 par mois.
Bouchers (découpeurs).....	75 00 à 100 00 "
" (tueurs).....	75 00 "
Ouvriers pour les cigares.....	2 50 à 4 00 par jour.
Jeunes gens comme dépouilleurs de cigares.....	2 00 à 5 00 par sem.
Typographes.....	45 cents du 1000 ems.
Carrossiers.....	3 50 à 4 00 par jour.
Ferblantiers, plombiers, etc.....	3 50 à 4 00 "
Mécaniciens, mouleurs, forgerons, etc.....	4 00 à 4 50 "
Tourneurs.....	3 00 "
Ouvriers pour le chargement et le déchargement des navires.....	50 cents de l'heure.

Il arrive, occasionnellement, qu'il n'y a aucun emploi pour certains ouvriers même habiles, tant sur les travaux de chemins de fer que dans les différentes industries du pays.

Un journalier ordinaire que l'on emploie pour bêcher, scier le bois etc., gagne \$1.50 par jour ; s'il est assez habile pour cultiver un jardin ou un verger il peut trouver à gagner \$2.00 par jour.

Les domestiques de ferme engagés au mois sont payés à raison de \$20.00 à \$40.00 par mois, selon le genre de travail qu'ils font et la responsabilité qui leur incombe. Quelques sauvages sont employés dans les districts se trouvant sur le bord de la mer, par des fermiers qui connaissent leur caractère; ils reçoivent de \$15 à \$20 par mois, avec la nourriture et le logement. Les sauvages sont beaucoup employés dans l'intérieur comme pâtres ou pour les travaux généraux de la ferme. On peut dire que dans l'île de Vancouver et dans le district de New-Westminster \$1.00 (4 s. stg) par jour, avec le logement et la nourriture est le salaire d'un journalier de ferme. Les gages sont plus élevés dans l'intérieur.

Cependant un homme peut être fort et actif et ne pas gagner les gages les plus élevés jusqu'à ce qu'il connaisse bien son ouvrage et les coutumes du pays.

SERVANTES.

Elles sont rares, les gages sont élevés, \$10 à \$12 par mois pour les bonnes d'enfants; \$20 par mois avec la nourriture, pour une servante s'occupant des soins du ménage, ayant quelque connaissance de la cuisine et sachant laver. Un nombre considérable de servantes ayant de bons principes et compétentes peuvent trouver de l'emploi dans des familles respectables, celles qui sont accoutumées aux travaux de la campagne sont très recherchées.

Les chinoises ne se placent pas comme servantes. Les chinois sont employés comme cuisiniers, à raison de \$15.00 à \$25.00 par mois, plus la nourriture. Ils scient le bois, allument le feu, cirent les chaussures, etc., mais la plus grande partie du travail de la maison retombe néanmoins sur les membres de la famille.

PRIX DES MARCHÉS.

Ce qui suit est à peu près la moyenne des prix à Victoria, la capitale de la province;
BEURRE.—Choice Island, 50 cents la livre; en pain 75 cents; d'herbe nouvelle, Cal., 87½ cents par pain, de trefle blanc, 50 cents.

FROMAGE.—Canadien, 30 cents \forall livres, Cal., 25 cents; crème de Pest, 30 cents; Colombie britannique 25 cents.

ŒUFS.—Fresh Island, 37½ cents \forall doz., Puget Sound, 25 cents.

FARINE DE MAIS.—50 cents \forall sac de 10 livres.

FARINE D'AVOINE.—62½ cents \forall sac de 10 livres.

FARINE EXTRA.—\$5.25 \forall baril; \$1.50 \forall sac; superfine, \$4.25 \forall baril.

FROMENT.—2 cents la livre.

HARICOTS.—Lima 8 cents \forall livre; petits haricots blanc et de Bayon, 6 cents.

POIS FENDUS.—12½ cents \forall livre.

LÉGUMES.—Pommes de terres, 2c \forall lb; oignons, 4c \forall lb; céleri, 50c \forall doz.; carottes, 1c. \forall lb; rhubarbe, 12½c. \forall lb; navets, 1½c. \forall lb; concombres, \$1.50 \forall doz.; choux, 12½c. \forall lb.

JAMBONS.—Domestiques, 18c. \forall lb; Chicago, 20c.; Orégon, 18c.; épaules, 18c.

LARD FUMÉ.—18c. \forall lb.

SAINDOUX.—20c. \forall lb.

POISSON.—Morue, 6 cents; saumon, 5c.; morue desossée, 16c.; flétan, 8c. \forall lb; harengs, bouffis de Yarmouth, 25c. \forall doz.; ventres de saumon, 3 pour 50c.; harengs, 3c.; flondre, 8c.; Oalachan et saumon fumé 12½c.; éperlan, 8c.; merlan, 7c.; crevettes, 25c.; Oalachan salé, 6c. \forall lb; crabes, 75c. \forall doz.; hareng fumé, 12½c.; truite saumonée, 8c. \forall lb.

CONSERVES DE SAUMON.—Boîtes de 1 lb \forall doz. \$2.00.

FRUITS.—Citrons, 62½ \forall doz.; oranges, \$1.00 \forall doz.; pommes, 4c. \forall lb; atocas, 75c. \forall gall.; bananes, 62½c. \forall doz. noix de coco, 15c. pièce.

FRUITS CONFITS.—Citrons, 50c. \forall lb.; mélangés, 50c. \forall lb.

GROSEILLES.—Zante, 15 à 16c. \forall lb.

RAISINS.—Anglais, 33½c. \forall lb, Cal., 25c.; Sultan, Valence et Eleine, 25c.

FIGUES.—Nouvelles, 37½c. à 50c. \forall lb.

EPICES MÉLANGÉS.—25c. la boîte.

AMIDON.—\$1.00 \forall boîte de 6 lb.

THÉ et CAFÉ.—Café moulu, 40c. \forall lb.; vert, 16 à 20c. \forall lb.; thé de 37½c. à \$1.25 \forall lb.

SUCRES.—En pain de 7 lb, pour \$1.00; granulé ou No. 1, 9 lb, pour \$1.00; D ou No.

2, 8 lb, pour \$1.00.

NOIX.—Noix anglaises, 20c. \forall lb; noix de coco, 20 cents pièce; amandes, 37½ cents châtaignes, 37½ cents.

BEUF ROULÉ ET ÉPICÉ.—12½ à 15c ψ lb.; langues de bœuf, 75c pièce; langues fumées \$1.00 pièce.

BŒUF.—Choix, 12 à 15c. ψ lb; autre, 7 à 10c. ψ lb; bœuf pour la soupe, 4 à 6c.

MOUTON.—Choix, 12½c. ψ lb; viande pour ragoûts, 6 à 10c.

LARD.—10 à 12c. ψ lb.

VEAU.—12 à 15c. ψ lb.

SAUCISSON.—1½ lb pour 25c.

SUIF.—10c. ψ lb.

COCHONS DE LAIT.—\$2.50 à \$3.00 pièce.

CANARDS.—Dmest'ques, \$1.25 pièce.

POULETS.—\$1.00 à 75c. pièce.

OIES.—Domestiques, 25c. ψ lb.

HUILE DE CHARBON.—\$2.00 ψ bidon; \$2.75 ψ boîte.

HUITRES.—75c. par ¼ de gall.

FOIN.—\$12.00 à \$15.00 par tonne.

AVOINE.—1¼c. ψ lb.

SON.—1c. ψ lb.

Les prix sont à peu près les mêmes à New-Westminster. Ces deux endroits et Nanaimo étant les principaux ports d'entrée, tous les articles de productions étrangères augmentent de valeur en proportion de la distance des places de consommations, mais dans l'intérieur, la viande est généralement à meilleur marché que sur le bord de la mer.

HABILLEMENTS.

Il n'est pas nécessaire d'apporter avec soi beaucoup d'effets d'habillement, attendu que le bagage extra est incommode et dispendieux en voyageant en chemin de fer et que les prix de ces sortes d'effets (qui viennent en abondance de l'est du Canada, exempts de droits de douane) ne sont seulement que de 10 ou 12 pour cent plus élevés qu'en Angleterre ou au Canada.

AMEUBLEMENT ET LITERIE.

Il n'est pas nécessaire d'apporter ces objets. L'ameublement et la literie sont confectionnés dans la province à des prix qui empêchent les importations; savoir :

Chaises de 60 centins à \$1.25 chaque, etc.

Couchettes \$2.50, \$4.00, \$6.00, \$8.00, etc.

Tables \$1.50 et audessus.

Tables de salle à manger, extra, de \$8.00 et audessus.

Matelas de \$1.50 à \$30.00, selon la qualité.

Tapis, tapisserie de 50 centins à \$1.00 la verge, de Bruxelles de \$1.00 à \$1.75 la verge.

Ameublement de chambre à coucher \$20.00 à \$35.00, etc.

CONSTRUCTION.

Les matériaux pour la construction des maisons en briques ou en pierre abondent. La brique coute, à Victoria, \$8.00 à \$10.00 (32 s. à 40 s. anglais) par mille, prise au fourneau.

BOIS.

Le bois brut a été vendu aux scieries à raison de environ \$1.00 du mille pendant plusieurs années, mais le prix, pour les approvisionnements locaux a récemment augmenté.

Les prix actuels à Victoria sont les suivants :

Bois brut.....	\$12 00	} Par mille pds (12 pouces carrés sur 1 pouce d'épaisseur chaque).
Dégrossi emboutveté..	22 50	
Dégrossi des deux côtés...	27 00	
Cèdre.....	17 50	
Cèdre dégrossi.....	50 00	
Bardeaux par mille.....	3 00	

A New Westminster, les prix sont plus bas que ceux ci-dessus.

Le cout d'une maison dépend, naturellement, de la dimension, du matériel et du fini. Un cottage de 4 pièces peut couter \$500 (£100 stg). Le loyer des cottages et des petites maisons varie de \$10.00 (£2 stg) à \$25.00 (£5 stg) par mois. Il se présente souvent des occasions qui permettent à l'ouvrier d'acheter un lot de terrain et de construire dessus un cottage qu'il paie par termes. Dans la campagne, les loyers sont moins élevés (mais il y a peu de maisons à louer). Comme logement temporaire les hommes se contentent souvent d'une maison d'une seule pièce (chambre). Les colons de la campagne qui ne sont pas près des scieries peuvent construire en pièces de bois brut, mais il y a des scieries dans la plupart des districts colonisés.

CHAUFFAGE.

Il n'existe aucune difficulté pour le chauffage. Le bois est ce dont on se sert communément et les fermiers en ont généralement un approvisionnement abondant sur leur terre.

Dans les villes du littoral et aussi à Yale les prix varient entre \$3.00 et \$4.00 (12 s. à 16 s. stg) par corde de bois de chauffage, mou, livré à domicile. Une corde a 8 pieds de long, 4 pieds de haut et 8 pieds de large. Le bois doit, après la livraison, être scié en longueur convenable pour l'usage de la maison. Ceci peut coûter environ \$1.50 (6 s. stg) par corde, mais beaucoup de chefs de maison le scient eux-mêmes.

Dans l'intérieur de la terre ferme, le bois de chauffage coûte plus cher d'achat, mais le chemin de fer tend à égaliser les prix dans les différentes parties du pays:

Il va sans dire que l'on se sert de charbon à Nanaimo et, jusqu'à un certain point, l'usage en augmente dans les maisons privées des cités de Victoria et New Westminster. Il coûte \$7.50 à \$8.00 (30 s. à 32 s. stg) par tonne de 2000 lbs.

PRIX DES INSTRUMENTS ARATOIRES, ETC., A VICTORIA.

Machines à battre	\$450 @ \$850
Moissonneuses	145
Faucheuses	90 @ 100
Lieuses automatiques	275 @ 320
Charrues	20 @ 40
Herses	20 @ 35
Voiture, complète, avec siège	110 @ 130
do avec frein	125 @ 140
do pour la promenade seulement	90 @ 100
Harnais	30 @ au-dessus.

PRIX COURANT EN GROS.

PRODUITS DE LA FERME, (VICTORIA).

	25 août 1885.
Blé par quint. (100 lbs)	\$ 1 50 @ \$1 62½
Avoine do	1 50
Orge do	1 37½
Pois do	2 00
Foin par tonne	11 00 @ 14 00
Graine de foin (Timothy) par quint	14 00 @ 16 00
Pommes de terre, par quintal	1 00
Beurre, par livre	28 @ 30
Fromage de la Province, la livre	16
Ceufs frais de l'Île, par doz	25 @ 37½
Ceufs, Orégon, do	25 @
Bœuf abattu, par quintal	7 00
Bœuf sur pied do	4 25
Mouton do	3 50 @ 5 50
Mouton abattu do	12 50
Agneau, la pièce	2 00 @ 4 00
Porcs abattus, par quintal	9 00 @ 10 00
do sur pied, do	6 50 @ 7 50

Veau sur pied, par quintal	7 00 @	8 00
Peaux vertes do	6 00 @	8 00
Peaux sèches, do	11 00 @	15 00
Poulets, la douzaine	5 00 @	7 50
Canards sauvages, la douzaine	5 00 @	6 00
Canards domestiques, do	9 00 @	12 00
Dindes mortes, par livre	30	
Dindes vivantes	17 @	0 20
Oies, la pièce	1 50 @	3 00

CLIMAT.

Un des grands attraits de la province est son climat. On peut remarquer, en premier lieu, que le climat de la Colombie Britannique, en général, quoique le voisinage de grandes chaînes de montagnes produise son effet ordinaire sur certains districts, est beaucoup plus tempéré que dans la partie du Canada qui se trouve à l'est des Montagnes Rocheuses. Quelques-unes des causes probables de supériorité de climat peuvent être mentionnées. Le détroit de Benring, entre l'Amérique et l'Asie est si étroit et l'eau y est si basse que le courant glacial arctique ne passe presque pas le long des côtes de la Colombie Britannique comme il le fait, sur les côtes du Labrador à l'est du continent. Les Montagnes Rocheuses, dans la Colombie britannique courant au Nord-Ouest, sont une protection contre les vents du nord.

Les autres causes de la douceur du climat sont : l'existence d'un courant chaud dans l'Océan Pacifique, courant qui passe autour des côtes ; ce qui fait que les vents chauds du Sud Ouest soufflent de l'Océan sur le pays : et aussi dans la direction du nord au sud des principales vallées de la province dans les quelles s'introduit l'air chaud venant du midi.

Les variétés du climat de la province peuvent être désignées comme suit :— La Côte ; l'Intérieur méridional ; le canadien et l'arctique. La première variété, celle de la côte, avec une température égale et des pluies abondantes, est caractérisée par une végétation luxuriante et spécialement par la croissance des forêts. La seconde variété, c'est-à-dire celle de la partie intérieure méridionale de la province présente comme une de ses apparences frappantes une sécheresse de climat et conséquemment une tendance à ressembler pour sa flore, au bassin intérieur de l'Utah et du Nevada dans le sud des Etats-Unis. On trouve dans la partie septentrionale de la province une collection de plantes de la même nature que celles qui croissent dans beaucoup de parties de l'est du Canada, quoiqu'elles soient mélangées avec quelques autres qui leur sont étrangères. Cette dernière flore paraît traverser complètement le continent au nord des grandes plaines et caractérise une région où les grandes pluies ne sont pas trop fréquentes, où l'été n'est pas excessivement chaud et où les hivers sont froids. La flore arctique ou alpine est celle des hauts sommets de la côte, les Selkirk, les Rocheuses et autres chaînes de montagnes de la Colombie Britannique sur lesquelles la neige demeure tard pendant la saison d'été.

Les différentes variétés ci-dessus sont celles du climat de la Colombie Britannique.

Le climat de l'île de Vancouver est aussi tempéré et égal que celui de la Grande Bretagne et il lui ressemble beaucoup sous plusieurs rapports.

La température de l'hiver, dans les saisons ordinaires est la même que celle de l'ouest de l'Angleterre et dans les hivers rigoureux et exceptionnels elle ressemble à celle des comtés du centre de la Grande Bretagne et de la côte est de l'Ecosse. Le printemps est un peu plus tardif et plus froid qu'en Angleterre, l'été plus sec, le soleil plus ardent, quoique cependant la moyenne de la température soit à peu près la même. Un anglais est très-surpris de la sérénité du climat des portions de la côte ci-dessus désignées, de l'absence des vents cuisants de l'est et du peu de besoin d'un parapluie durant le printemps, l'été, et l'automne qui se prolonge tard. Il remarque aussi, avec surprise et plaisir, le fait important que, dans ce pays, le temps pluvieux ne tend pas à abattre l'esprit, comme cela a lieu en Angleterre.

Son Excellence le Marquis de Lorne visita la province, avec Son Altesse Royale la Princesse Louise, en 1882, voyagea dans l'intérieur aussi bien que sur les bords de la mer et y demeura jusqu'au 6 décembre. Il décrit le climat de la manière suivante, dans un discours prononcé à Victoria :

“ Il n'y a point de mots assez forts pour exprimer les charmes de ce pays délicieux, dont le climat, plus doux que celui du sud de l'Angleterre assure à toutes les époques de l'année la pleine jouissance de toutes les merveilleuses beautés de la nature qui vous entoure.

“ Quelqu'agréable que puisse être l'hiver froid et persistant de l'est du Canada, je pense qu'il y a beaucoup de personnes dans cette partie du pays qui préféreraient indubitablement la température dont jouissent ceux qui habitent l'ouest des montagnes. Quoiqu'il soit un peu froid, le printemps commence en février et le pays est si divisé en districts de grande sécheresse ou de grande humidité qu'une personne peut choisir parfaitement le climat qui lui convient le mieux.”

Les remarques ci-dessus, s'appliquent au climat de la côte du continent opposée à l'île de Vancouver aussi bien qu'à l'île de Vancouver elle-même, mais il existe cependant quelques légères différences entre le climat de les deux parties du pays comme on doit du reste s'y attendre en comparant le climat d'un continent et celui d'une île. La température de l'été dans la vallée du bas de la Rivière Fraser (District de New Westminster) sur la partie du continent opposée à l'île de Vancouver est plus élevée que dans l'île de Vancouver et elle n'est pas affectée par les vents froids et glacials qui soufflent quelquefois des pics neigés de la chaîne des monts olympiens. (Territoire américain) sur la portion méridionale de l'île. L'hiver, dans le district de New Westminster, est plus doux et un peu plus long que dans le district qui se trouve près de Victoria ; il ressemble plutôt à l'hiver de la partie nord de la côte Est de l'île de Vancouver. Comme sur toute la côte, du reste, il survient, dans ce district, quelques hivers rigoureux, ou du moins ce qu'on appelle rigoureux dans cette partie du globe. Presque tous les hivers la rivière Fraser gèle pendant quelque temps. La neige commence habituellement à tomber en Janvier pour finir en mars mais la terre n'en est pas continuellement couverte.

Le climat de l'intérieur de la terre ferme, et plus particulièrement de la partie méridionale du plateau intérieur, est ainsi qu'il a été dit, très différent de celui de la côte. L'air est plus sec, dans l'intérieur, à cause des vents du sud ouest qui soufflent des chaînes de montagnes. Les plantes caractéristiques de la côte cèdent leur place, graduellement, à environ 30 ou 40 milles au-dessus de Yale à celles qui demandent moins d'humidité. Les arbres sont différents, ils sont petits et éloignés les uns des autres. Le climat de cette partie de l'intérieur de la province varie, cela va sans dire, selon l'irrégularité de la surface du pays, mais, comparé d'une manière générale avec celui de la côte, il peut être considéré comme un climat tout à fait opposé. La température annuelle de la partie méridionale de l'intérieur diffère peu de celle de la région de la côte ; mais on observe une grande différence entre les moyennes des températures de l'été et de l'hiver. Il existe encore un plus grand contraste lorsque l'on compare les plus grandes chaleurs et les froids les plus rigoureux de ces deux régions.

Le climat particulièrement sec du sud de l'intérieur de la province est plus remarquable sur le plateau ci-dessus mentionné ; mais il s'étend dans l'est jusqu'au Montagnes Rocheuses, avec beaucoup de modifications locales, pluies, neige, fröids, causées par les irrégularités de la surface et ses attitudes variées. Il fait prospérer la région des pâturages de l'intérieur.

Le climat de l'intérieur change considérablement en s'avancant vers le nord. Le grand plateau intérieur a une plus grande élévation et dans sa latitude, depuis les montagnes Rocheuses jusqu'aux chaînes de la côte, sont comprises les montagnes de Cariboo et d'autres masses de montagnes. Les étés sont très chauds excepté sur les grandes hauteurs. La neige est plus abondante et les hivers sont plus longs.

ÉTENDUE DES TERRES AGRICOLES ET DES PATURAGES.

ÎLE DE VANCOUVER.

Il existe un peu de terre arable sur la côte occidentale de l'île de Vancouver. Les principaux établissements agricoles sont situés sur les côtes méridionale et orientale, où le sol est excessivement fertile, le climat délicieux et favorable à l'agriculture et à la culture des arbres fruitiers. Une étendue de terrain comparativement bas, variant de deux à dix milles en largeur, s'étend entre le pied de la base des montagnes et les lignes des côtes méridionale et orientale. Le côté nord de l'île est également bas. Les cours d'eau sont quelquefois bordés, pendant des distances considérables, dans l'intérieur, par une bande étroite de terrain marécageux. Le terrain bas, dont il est parlé ci-dessus, situé principalement le long de la côte orientale, au sud de Seymour Narrows a une surface ondulée et les élévations qui s'y rencontrent ne dépassent pas 800 à 1000 pieds de hauteur. Dans beaucoup de parties il est comparativement nivelé. Les collines sont rocailleuses, mais présentent fréquemment des morceaux d'un sol mince couvert d'une herbe courte et épaisse, excellente pour le pâturage. Le pays est boisé, mais contient beaucoup de prairies ou petits parcs garnis de corbeilles d'arbres ou d'arbres isolés et fréquemment ornés par de petites masses de rochers.

Le sol varie considérablement. La terre cultivable est principalement celle qui est recon-

verte de dépôts d'argile et de sable provenant des irrigations naturelles; et elle n'est pas beaucoup élevée au-dessus du niveau de la mer. Le gravier se trouve sur les hauteurs et produit du bois de construction et de la grosse herbe. L'argile se trouve comme sous sol dans les terrains onduleux, dans les cavités et les fonds marécageux. Au dessus de ces sables, graviers et argiles se trouve quelquefois à la surface d'un sol d'un brun noir, de deux à quatre pieds d'épaisseur et qui contient apparemment une grande proportion de matière végétale. On rencontre des riches terrains glaiseux dans beaucoup d'endroits notamment dans les districts de Cowichan, Comox, Alberni et Rivière au Saumon; ces terrains se trouvent dans le voisinage des rochers de pierre à chaux. Les dépôts d'alluvion ne sont pas étendus dans l'île de Vancouver, les cours d'eau n'ayant qu'une petite longueur.

OCTROIS DE TERRE ACCORDÉS AUX COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER SUR LA CÔTE ORIENTALE DE L'ÎLE DE VANCOUVER.

Afin d'aider à la construction du chemin de fer Esquimault et Nanaimo, le gouvernement a concédé à la compagnie une étendue de terrain sur la côte orientale de l'île de Vancouver, ce terrain est borné ainsi qu'il suit : au sud, par une ligne droite partant de la tête de "Saanich Inlet," allant à Muir Creek, sur le détroit de Fuca, à l'ouest par une ligne droite partant de Muir Creek allant à la Montagne de la Couronne; au nord par une ligne droite allant de la Montagne de la Couronne à Seymour Narrow's et à l'est par la ligne de la côte de l'île de Vancouver jusqu'au point de départ; y compris tout le charbon, le pétrole, les minerais, les pierres, l'argile, le marbre, l'ardoise, mines, minéraux et autres substances. Il est excepté de l'étendue de terrain ci-dessus, la portion de terre se trouvant au nord d'une ligne courant de l'est à l'ouest, à mi-chemin entre l'embouchure de la rivière Courtenay (District de Comox) et Seymour Narrow's, moins les terres que la compagnie doit avoir dans cette étendue pour les terres qui ont déjà été vendues dans les limites de la concession ci-dessus.

Les résidents *bona fide* qui ont continuellement occupé et amélioré quelque partie des terres ci-dessus désignées pendant une année, antérieurement au 1er janvier 1883 ont droit à une concession de franc tenancier ou propriétaire du sol, jusqu'à concurrence de 160 acres par chaque résident au prix de \$1.00 l'acre.

La totalité des terres faisant partie de l'octroi accordé à la compagnie de chemin fer, excepté les mines de charbon et de minéraux et les bois de constructions à l'usage des manufactures, est ouverte pour une période de 4 années à partir du 19 décembre 1883, aux colons actuels pour les fins de l'agriculture, au prix de \$1.00 par acre et le gouvernement de la Province émettra un titre de préemption pour la quantité de 160 acres à chacun de ces colons.

Le syndicat du chemin de fer de l'île employait au mois d'août 1885 près de 4000 hommes. Plus de 35 milles de ce chemin de fer sur les 75 qu'il comporte étaient prêts à cette date pour la pose de rails qui est vigoureusement poussée. On espère que cette ligne sera complétée et ouverte pour le transport dans le courant de l'été de 1886. Le bassin de radoub d'Esquimault, à trois milles de Victoria, qui est un des plus grands du monde est presque fini. Environ 300 hommes sont continuellement employés à ce travail.

DISTRICT DE NEW WESTMINSTER.

La riche vallée du bas de la Rivière Fraser est le plus grand district agricole compact de la province. Il est situé sur la côte continentale à l'opposé de la partie sud-est de l'île de Vancouver. La surface de toute la vallée est basse; elle se trouve très-peu au-dessus du niveau de la mer.

Le district de New Westminster est la seule grande étendue de bonne terre cultivable du continent du versant du Pacifique Septentrional qui soit située sur le bord de l'océan et qui possède un port maritime. Le chemin de fer Pacifique Canadien, comme on l'a dit, traverse le district. La rivière est remplie de saumons et d'autres poissons propres à la nourriture et le gibier abonde dans le district. Le climat, quoique un peu humide dans certaines parties ne possède ni l'humidité de l'Oregon occidental, ni la sécheresse brûlante de quelques unes des grandes vallées de la Californie. Il n'y a pas de fièvres. Quelques parties du district sont bien boisées. On y trouve les bois suivants : l'épinette Douglas, l'épinette Menzies, le cèdre géant, la pruche de l'ouest, l'aulne rouge, le peuplier, le bouleau et l'érable à larges feuilles on rencontre cependant de grandes étendues de terrain non boisé dans différents endroits et dont il faut attribuer l'existence à l'action répétée des feux dans les bois et aux inondations.

Le district de New Westminster repose dans presque toute son étendue sur des formations

tertiaires molles. Le sol, en général, dans les endroits situés sur la côte est composé d'un dépôt moderne, de delta, terre noire, profonde et a presque toujours un sous sol argileux.

Il existe de grandes étendues de terrain d'alluvion, dans le haut de la rivière Fraser et le long de ses affluents les plus importants, tels que la Rivière Pitt, la Rivière Dumas etc. L'argile glaiseuse se remontre dans quelques endroits, ainsi que l'argile mélangée de sable, principalement vers le haut de la rivière. Ces sols sont presque uniformément fertiles quoique, sans doute, quelques uns d'entre eux s'épuiseraient plus facilement que les autres. Les plus belles récoltes peuvent être vues dans tout le district.

Les terres de delta et les terrains glaiseux peuvent difficilement être égalés pour la force et la richesse. De forts rendements ont été réalisés avec une culture comparativement négligée. Les fruits viennent très-bien.

INTERIEUR DE LA TERRE FERME.

La surface de la région des pâturages de l'intérieur est une combinaison de vallées longues et étroites avec des terrasses, des tertres, des collines, des talus, et des montagnes s'élevant à une altitude considérable.

La surface ondulante et les collines légèrement boisées la traversant en tous sens en font une région pittoresque.

Les vallées sont en général étroites et il existe çà et là quelques endroits bas. En arrière des rivières se trouvent les bancs ou terrasses et des nombreuses collines de toutes hauteurs s'élevant au-dessus de larges talus. Dispersé çà et là sur ces collines, aimant apparemment les sommets graveleux et ne pouvant gêner en rien la circulation dans toutes les directions se trouve l'arbre particulier à ce district appelé communément Pin rouge (*Pinus ponderosa*), arbre bien connu des botanistes et qu'il est inutile de décrire ici.

Sur des étendues considérables excédant beaucoup dans leur agglomération les surfaces de terre arable de la région de la côte, l'intérieur est, par parties, un pays agricole, situé de 2500 à 3000 pieds au-dessus du niveau de la mer, et dont le sol est aussi fertile que le meilleur de la région de la côte. Le climat, toutefois, est tellement sec en été que l'irrigation est nécessaire; et la culture est restreinte aux vallées et aux terrasses. Le sol consiste habituellement en un mélange d'argile et de sable, variant suivant le caractère de formation locale, il produit une quantité considérable de récoltes de céréales, légumes et racines, lorsqu'il se trouve favorablement situé. Le climat est plus chaud en été que dans la région de la côte. Les tomates, les melons et les concombres croissent presque partout en plein air. De très-bons fruits peuvent être cultivés, et leur culture sera une des meilleures industries non seulement de cette partie, mais encore des autres portions de la province, aussitôt qu'un débouché extérieur sera créé. Les hauts plateaux de l'intérieur ne sont pas cultivés, parceque à cause de leur altitude les gelées de l'été sont à craindre.

L'intérieur en général, en ce qui regarde les pâturages, et de l'avis de l'éleveurs expérimentés, est non seulement la région la plus remarquable sur le versant du Pacifique, mais elle ne peut probablement pas être égalée sur le continent. Le pâturage Alpestre est très nutritif durant les mois de l'été. Le mouton et le boeu engraisés à l'herbe sont de la meilleure qualité. Les chevaux et les autres animaux non seulement prospèrent, mais ils acquièrent de la vigueur.

La partie de l'intérieur méridional située dans les régions de Colombie et de Kootenay ressemble pour le climat et sous bien d'autres rapports à la partie de l'intérieur méridional située plus à l'ouest entre les rivières Colombie et Fraser.

Dans la partie septentrionale du plateau intérieur de la Colombie Britannique il existe une très grande étendue de terrains bas qui à cause de sa grande ressemblance avec certaines parties de l'Ecosse avait été précédemment appelé "Nouvelle Calédonie par les employés écossais de la compagnie de la Baie d'Hudson. Elle est située principalement au nord du 51^e parallèle et à l'ouest de la rivière Fraser dans le bassin de la rivière Nechaco et de ses affluents. Le sol est presque uniformément bon, mais il est très boisé, on y rencontre le pin de l'occident et autres arbres. Jusqu'à ce que la plus grande partie du bois soit enlevé, le climat ne sera pas bien propre à l'agriculture.

A l'est des Montagnes Rocheuses, mais dans la province et dans son angle nord-est, se trouve une bonne région agricole, située à environ 2000 pieds au dessus du niveau de la mer. Le climat est bon et le sol très riche. Les traits caractéristiques de cette région sont en général ceux de la région de la rivière à la Paix avec une surface un peu plus ondulée que la partie de cette région qui se trouve située à l'est des limites de la Colombie Britannique. Les vallées ont de grandes dépressions avec des pentes douces et le plateau forme une large terrasse. Le district est bien arrosé. En général la surface est boisée, dans sa plus grande étendue, d'une

seconde pousse de bois consistant en peuplier, bouleau et sapin, mais la plus grande partie du district peut être débarrassé et il existe déjà des clairières.

D'après certains arrangements ayant trait à la construction du chemin de fer du Pacifique Canadien, et autres interventions entre le gouvernement de la Province et celui de la Puissance, le Canada a acheté 3½ millions d'acres de terres, occupant une surface rectangulaire, dans le district de la rivière à la Paix. Cette étendue de terrain sera probablement bientôt délimitée et il en sera disposé d'après les lois du gouvernement de la Puissance par l'intermédiaire de son agent dans la province. Elle est actuellement trop éloignée pour la colonisation.

APERÇU GÉNÉRAL DES RESSOURCES AGRICOLES.

TÉMOIGNAGE DU DR DAWSON.

Les parties de la Colombie Briannique qui sont les plus propres à l'agriculture ont été décrites dans d'autres chapitres de cet opuscule. Mais à cause de la grande importance de ce sujet, il est mieux de donner les idées du Dr Dawson, qui a travaillé dans cette province, pendant près de sept années, pour la Commission Géologique du Canada; la longue durée de ses expériences donnera une certaine valeur à ses observations intelligentes. Les renseignements que nous citons ont été fournis par ce monsieur à un comité du parlement canadien. Il dit: "La Colombie Britannique est divisée naturellement en deux districts agricoles très distincts par les montagnes qui forment la chaîne de la côte. La région de l'intérieur a un climat d'extrêmes et la partie méridionale est très aride. La région de la côte possède un climat tempéré et égal. La Colombie Britannique doit, toutefois, être considérée comme un pays montagneux, ce qui fait que l'étendue des terres arables comparée à la surface entière, est relativement minime. Je ne dis pas ceci pour le désavantage de la Colombie Britannique, car on sait que d'autres pays, connus comme étant très productifs, sont situés de la même manière. En Californie, par exemple, la terre basse, non montagneuse, est évaluée à la quinzième partie de l'étendue de l'Etat, et il n'y a seulement qu'une partie de cette terre basse qui est cultivable. La partie méridionale de l'intérieur de la Colombie Britannique, à l'est de la rivière Fraser, est le district qui a le plus attiré l'attention des agriculteurs. La culture est restreinte, généralement aux vallées qui sont des gorges, semblables à des auges découpées dans la surface du plateau. Le climat est tellement aride dans l'été que l'irrigation est nécessaire; mais cela est facile à faire à cause des nombreux cours d'eau qui descendent des hauts plateaux et des montagnes; on obtient de très belles récoltes au moyen de l'irrigation.

"Les hauts plateaux ne sont pas cultivés à cause de leur altitude et des gelées qui surviennent durant l'été. Ces hauts plateaux, cependant sont recouverts d'une bonne herbe et forment ces régions renommées pour l'élevage du bétail qui ont donné, sous ce rapport, une grande importance au sud de la Colombie Britannique. Ainsi la petite étendue de terre propre à l'agriculture ne donne pas la mesure des ressources du pays pour le maintien d'une population agricole et élevant les bestiaux. Un homme qui possède, dans ces vallées, une ferme comparativement petite, peut avoir de nombreux troupeaux d'animaux qui errant sur les collines y trouveront leur nourriture dans les prairies naturelles. J'ai estimé l'étendue complète de la terre agricole, à l'est de la rivière Fraser dans le sud de la Colombie Britannique, à un peu moins de 1000 milles carrés, desquels environ 500 mille carrés peuvent probablement être aisément utilisés. Le caractère du sol est presque uniformément très fertile dans ces vallées. Le climat est très-sec et chaud en été. Il est un des extrêmes, car en hiver le froid est intense; mais les animaux le supportent très-bien et vivent tout le long de l'année dans les prairies naturelles."

ÉTENDUE DES TERRES AGRAIRES ET DES PATURAGES.

M. Baker M. P., ayant demandé au Dr Dawson de décrire la nature et l'étendue des terrains propres à l'agriculture dans les districts Fraser, Kootenay et Okanagan, ce dernier s'exprime ainsi: "Je ne sais pas si une estimation précise a été faite de la terre arable se trouvant vers l'embouchure de la rivière Fraser, mais il y a là une grande quantité de terres basses, partie en prairie qui devrait être indiquée pour prévenir les débordements de la rivière et la rendre propre à l'agriculture. En 1877 M. Dewdney m'a informé que environ 400,000 acres avaient déjà été arpentées en townships et comprenait, disait-il, environ 230,000 acres de prairies ou de terres légèrement boisées. On peut ajouter à cela 10,000 à 15,000 acres représentant la bonne terre qui se trouve près de la rivière Fraser entre Chilli-

“ nohack et Hope. J'inclus les districts de Kootenay et Okanagan dans mon estimation générale pour l'intérieur méridional. Il existe, sur le lac Okanagan, près de la mission, une belle étendue de terre qui est déjà presque entièrement colonisée et sur laquelle se trouve nombre de bonnes fermes. Ensuite, sur la rivière Spallumsheen entre Okanagan et le lac Shuswap il se trouve beaucoup de bonne terre, dans une large vallée où l'irrigation n'est pas nécessaire. Elle est aisément accessible, par eau, de Kamloops.”

Le Dr Dawson dit à ce sujet que les étendues agricoles et pour l'élevage des bestiaux dans ces localités sont très peu développées à cause de la presque impossibilité de transporter les produits au marché ; mais tout cela va changer maintenant que le chemin de fer canadien du Pacifique est terminé. Il ajoute : “ Je ne puis parler trop hautement des prairies et des terres de la partie méridionale de la Colombie Britannique ; elles ne peuvent être dépassées en qualité, si toutefois elles peuvent être égalées par les meilleures prairies que je connaisse.”

Il explique ensuite que les chevaux et les bestiaux peuvent être conduits, au travers des défilés des montagnes, dans les territoires du Nord-Ouest.

En ce qui regarde la partie septentrionale de la province, le Dr Dawson, dit : “ Dans la partie nord de l'intérieur du plateau il existe une autre grande étendue de terrain bas, que j'ai estimé à environ 1230 milles carrés. Le sol en est uniformément bon, mais comme il est presque partout couvert d'arbres, il ne peut être utilisé aussi rapidement pour les fins agricoles et étant éloigné de la ligne du chemin de fer fait qu'il ne pourra pas être ouvert d'ici à quelque temps. J'ai tout lieu de croire que c'est un endroit qui peut être éventuellement occupé par une population agricole. Il est situé principalement au nord du 51^e parallèle, à l'ouest de la rivière Fraser dans le bassin de la rivière Nechaco et de ses affluents. La région de la côte n'est pas naturellement exposée à ces difficultés de sécheresse et de gelées d'été auxquelles sont sujettes les hautes régions de l'intérieur. Le climat est très doux et il y a une grande quantité de terre agraire agglomérée. M. Joseph Hunt, qui a préparé à ce sujet le rapport du chemin de fer Canadien du Pacifique pour 1879 estime qu'il y a 389,000 acres de terre agraire dans l'île de Vancouver, desquelles environ 300,000 acres sont très propres à l'agriculture ; de toute cette étendue 10,000 acres environ, seulement, sont cultivées, mais la plus grande partie du terrain plat de l'île de Vancouver étant fortement couverte de forêt, il ne serait pas avantageux, économiquement parlant, de défricher actuellement ces forêts et de mettre la terre, en culture, à cause du prix élevé du travail et de la population comparativement minime de ce pays.

“ Il y a environ 700,000 acres de terre basse sur la côte nord-est de l'île de la Reine Charlotte qui pourrait éventuellement être cultivée, pour la plus grande partie, mais elle est aussi couverte de forêts dans lesquelles se trouvent de très beaux arbres et son rapport immédiat est la production du bois de construction.

“ La terre basse située à l'embouchure de la rivière Fraser est probablement plus considérable en étendue que la totalité de celle de l'île de Vancouver, et une partie est de qualité excellente. En général, le sol de la Colombie Britannique, là où il a été cultivé est excessivement fertile et les récoltes de la terre ferme et de l'île de Vancouver sont considérables. “ Le blé, par exemple, donne un rendement moyen de 30 à 40 boisseaux à l'acre dans une terre qui n'est pas très bien cultivée.”

DISTRICT DE LA RIVIÈRE A LA PAIX DE LA COLOMBIE BRITANNIQUE—SA GRANDE IMPORTANCE.

Il y a une partie considérable de ce que l'on peut appeler terre agraire dans la Colombie Britannique qui se trouve à l'est des Montagnes Rocheuses et qui est décrite avec force et clarté dans le témoignage du Dr Dawson ; Ses paroles doivent être encore citées :—“ La limite orientale de la Colombie Britannique suit le 120^e Méridien à partir du 60^e parallèle en allant vers le sud, jusqu'à ce que le méridien traverse les Montagnes Rocheuses, et ainsi une grande portion triangulaire de la Colombie Britannique se trouve située à l'est des Montagnes Rocheuses. J'ai évalué la partie du bassin de la rivière à la Paix, qui est d'une très grande valeur agricole et est compris dans la Colombie Britannique a une étendue variant entre 5000 et 6000 milles carrés.”

Le Dr Dawson continue ainsi : “ La partie du pays de la rivière à la Paix, dont je puis parler, comme la connaissant personnellement est celle qui se trouve au sud du 57^e degré de latitude et qui atteint la rivière Athabaska ; elle a une étendue approximative de 31,558 carrés. Je dois dire que le pays de la rivière à la Paix est séparé naturellement du district de la Haute Saskatchewan par une bande de mauvaise terre qui longe la rivière Athabaska. L'altitude moyenne de cette région est d'environ 2000 pieds au-dessus du niveau de la mer,

“ ou peut-être un peu plus. Le sol est très-bon et là où il est le meilleur, il ressemble beaucoup à celui de la vallée de la Rivière Rouge : il est très différent de la plus grande partie du sol qui se trouve entre la Rivière Rouge et le district de la rivière à la Paix. La fertilité du sol vu les petits essais de culture qui ont été faits dans ce district, est constatée par la végétation naturelle luxuriante et extraordinaire qu'on y rencontre. En général, le district de la rivière à la Paix est plus ou moins boisé, mais il s'y trouve aussi des étendues considérables de prairies. J'ai évalué l'étendue de l'agglomération de terre se trouvant à l'ouest de la rivière " Smoky " à 3000 milles carrés ou 1,920,000 acres. Une des plus grandes prairies " La Grande Prairie " située au sud de " Dunvegan Pars " a une étendue de 230,000 acres presque tout en prairie avec quelques bosquets éparpillés çà et là. Le sol est magnifique, il est arrosé par des beaux cours d'eau et présente dans son ensemble un des plus beaux pays à l'état sauvage que j'aie jamais vus. Le reste de l'étendue de 31,550 milles carrés, qui à cause de son caractère plat et de son altitude peu élevée constitue la région agricole, est ordinairement boisée, la plupart du temps par une seconde pousse de bois consistant en peuplier, bouleau et sapin. En déduisant de cette étendue les districts que l'on sait posséder un mauvais sol, et en plus 20 pour cent pour les autres parties non cultivables, il reste, dans la vallée de la rivière à la Paix, une surface de 23,500 milles carrés parfaitement propre à l'agriculture.”

On demande ensuite au Dr Dawson si les remarques ci-dessus s'appliquent en totalité ou en partie à la Colombie Britannique et il répondit : “ J'ai parlé du district entier parce que cette partie de la Colombie Britannique, entre 5000 et 6000 milles carrés de terre agraire, est semblable. Je parle seulement de la partie du district de la rivière à la Paix située au sud du 57e degré de latitude. Je ne fais pas allusion à celle se trouvant au nord, parce que je n'y ai jamais été moi-même et que je ne puis en parler que par oui-dire. Pour donner une idée de la valeur de cette région comme pays agricole je prends l'étendue que j'ai donnée, et supposant qu'elle soit entièrement ensemencée en blé à 20 boisseaux par acre, je trouve qu'elle produirait au-dessus de 470,000,000 de boisseaux de blé par année. Je crois que toute cette étendue sera éventuellement cultivée.”

“ Je ne suis pas bien certain que le blé puisse mûrir et être récolté dans toutes les parties mais autant que j'ai pu juger du climat, il est aussi bon, sinon meilleur, que celui d'Edmonton, sur la rivière Saskatchewan, et là où on a essayé de semer le blé, dans le district de la rivière à la Paix, il est de fait qu'il a réussi aussi bien que les autres récoltes, telle que l'avoine et l'orge. Nous avons conséquemment raison de croire que le blé produira une récolte satisfaisante sur la plus grande partie de cette région. Si l'étendue approximative de prairie immédiatement susceptible d'être cultivée, est ensemencée, elle produira d'après le taux ci-dessus établi 38,400,000 boisseaux.”

Le Dr Dawson dit que les gelées de l'été qui surviennent quelquefois dans cette région ne sont pas assez fortes pour empêcher le blé et les autres grains de mûrir et que c'est un fait qu'il connaît personnellement. Il lui a été demandé si la saison pendant laquelle il se trouvait là n'était pas plus favorable que de coutume ; “ au contraire, ” répondit-il, “ ce fut une saison exceptionnellement froide, mais les gelées n'affectèrent pas les récoltes.” Il ajouta : “ J'ai recueilli d'excellents échantillons de blé au Poste de la Baie d'Hudson. De fait les récoltes furent un peu plus tardives, cette année là, à cause d'une période de temps humide qui étant survenue immédiatement avant la moisson retarda la maturité du grain.”

Il dit ensuite que “ le blé croît au Poste du Petit Lac des Esclaves. J'ai vu de l'orge mûre, portant de beaux épis, cultivée par les sauvages *Cris* au Lac de l'Éturgeon, sur le plateau ; au Fort St-Jean, dans le haut de la rivière à la Paix, tout près des montagnes, l'orge et l'avoine étaient mûres le 12 août 1875, mais le blé semé au même endroit en 1879 ne réussit pas. Le fort St-Jean se trouve près de la limite occidentale d'un pays que je considère comme étant d'une grande valeur agricole. Il va sans dire qu'il serait à désirer que des essais fussent faits dans quelques localités choisies comme étant les plus défavorables, afin de voir ce qui peut être dit concernant le fort et le faible du pays.”

La grande importance des faits établis par le Dr Dawson n'est pas surfaite en ce qui concerne le commerce et la colonisation tant de la Colombie Britannique que de la Puissance canadienne.

Le témoignage du Professeur Macoun, botaniste employé à l'arpentage du chemin de fer du Pacifique, est exactement le même que celui du Dr Dawson, en ce qui regarde les capacités agricoles de la Colombie Britannique, si toutefois il ne le dépasse pas dans ses appréciations favorables. Il dit : “ Je considère presque toute la section de la rivière à la Paix (y compris la partie qui se trouve dans la Colombie Britannique) comme propre à la culture des céréales de toutes sortes et les deux tiers peuvent produire le blé. Le sol est aussi bon que dans n'importe quelle partie de Manitoba et le climat est un peu plus doux.” “ Toutes mes observations ont tendu à démontrer que le district entier de la rivière à la Paix, est aussi

"susceptible de colonisation que le Manitoba. Le sol semble plus riche, le pays est plus boisé, il n'y a pas de marais ou lacs salés, l'eau est bonne partout, il n'y a pas de gelées d'été, le printemps est aussi hâtif et l'hiver ne vient pas plus tôt." "La Colombie Britannique est le jardin de la puissance." "Le sol (dans les vallées de la Colombie Britannique) est toujours bon.

TERRES DU GOUVERNEMENT PROVINCIAL.

Les terres de la Couronne, dans la Colombie Britannique sont classées en terres arpentées et terres non arpentées ; on peut les posséder soit par enregistrement et droit de préemption, soit par achat.

PRÉEMPTION.

Les personnes suivantes peuvent posséder, avec droit de préemption, les terres de la Couronne, savoir : Toute personne qui est chef de famille; ou veuve, ou garçon âgé de plus de 18 ans, peut, si elle est sujet britannique, posséder avec droit de préemption des terres de la Couronne arpentées ou non arpentées, pourvu qu'elles ne soient pas déjà occupées, ou réservées.

Les étrangers qui déclarent avoir l'intention de devenir sujets britanniques peuvent également posséder des terres arpentées ou non arpentées.

La quantité de terre qui peut être possédée avec droit de préemption ne peut excéder 320 acres si cette terre est située au nord et à l'est des Cascades ou Montagnes de la Côte, et 160 acres si elle se trouve dans le reste de la province.

Une personne ne peut posséder plus d'un droit de préemption à la fois. L'enregistrement d'une terre avec droit de préemption et les privilèges sur cette terre sont forfaits par le seul fait qu'un autre enregistrement ou un autre droit de préemption a été obtenu subséquemment pour un autre lot.

La terre enregistrée, ou sujette à un droit de préemption ne peut être transférée ou vendue avant qu'une concession de la Couronne n'ait été accordée.

Ces terres appartiennent aux occupants jusqu'à ce que la concession de la Couronne soit accordée. Cette occupation est de *bona fide* et consiste en la résidence personnelle du colon ou de sa famille ou de son agent. Les sauvages et les chinois ne peuvent être employés comme agents.

Une absence continue de plus de deux mois consécutifs, du colon ou de son agent ou de sa famille est considérée comme cessation d'occupation ; mais un congé n'excédant pas quatre mois par année, y compris les deux mois d'absence peut être accordé.

Le colon doit commencer à occuper la terre dans les trente jours qui suivent l'enregistrement (record) et doit continuer à l'occuper.

Une terre est considérée comme abandonnée ou inoccupée par suite d'absences s'élevant à plus de quatre mois dans une année ou d'une absence de plus de deux mois consécutifs.

Si elle est ainsi abandonnée, la terre revient de droit en possession de la Couronne.

Le droit d'enregistrement (record) est de deux piastres.

Le colon peut ou faire arpenter lui-même la terre (sauf rectification de limites) ou attendre que le commissaire en chef la fasse arpenter.

Après que la terre a été arpentée, le colon peut, en produisant son certificat de préemption obtenir un certificat d'amélioration, s'il prouve, par une déclaration de deux autres personnes qu'il a occupé la terre depuis la date de la préemption et qu'il y a fait des améliorations de la valeur de deux piastres et cinquante centins par acre.

Après avoir obtenu le certificat d'amélioration, le colon, a droit, en payant le prix de la terre, à une concession de la part de la Couronne. Les honoraires sont de \$5.00.

PAIEMENT POUR LA TERRE ET LA CONCESSION DE LA COURONNE.

Le prix des terres de la couronne sujettes au droit de préemption est de une piastre par acre et peut être payé en quatre versements, comme suit : le premier paiement, deux ans après la date de la préemption et les trois autres annuellement jusqu'au paiement total ; mais le dernier compte n'est payable qu'après l'arpentage.

Les concessions de la Couronne ne comprennent pas les minerais d'or et d'argent et il est réservé à la couronne un droit de royauté de cinq centins par chaque tonne de charbon marchand extrait des terres comprises dans les dites concessions, à l'exclusion des impuretés et de la poussière de charbon.

Les concessions de la Couronne ne peuvent être accordées à un étranger qui aurait obtenu son droit de préemption en déclarant qu'il avait l'intention de devenir sujet britannique, avant qu'il soit naturalisé.

Les héritiers ou légataires d'un colon ont droit à la concession de la Couronne, si au moment du décès, ils résident dans la Province. Si au contraire ils sont absents au moment de la mort le commissaire en chef peut disposer du droit de préemption et faire les règlements qu'il jugera nécessaires en faveur des personnes qui ont des droits.

PRÉEMPTIONS POUR LES FINS DE SOCIÉTÉS.

Des associés, dont le nombre n'excède pas quatre peuvent posséder, en société avec droit de préemptions, 160 acres à l'ouest des Cascades pour chaque associé et 320 acres à l'est des mêmes montagnes pour chaque associé également.

Chaque associé représente son intérêt dans la société par la résidence réelle sur la terre, soit de lui-même, soit de son agent. Mais il n'est pas nécessaire que chaque associé ou son agent réside sur le droit de préemption qui lui est particulier.

Les associés ou leurs agents peuvent demeurer ensemble dans la même habitation (homestead), si cette habitation est située sur quelque partie de la terre en préemption commune.

Il suffit pour obtenir un certificat d'améliorations de démontrer que ces améliorations ont été faites sur quelque partie des lots en commun et qu'elles s'élèvent en tout à deux piastres et cinquante centins par acre pour la totalité de la terre.

COLONS MILITAIRES ET MARINS.

Les officiers militaires et de la marine ayant 7 années de service, peuvent obtenir des concessions gratuites de terre d'après les dispositions de la "Loi pour les colons militaires et marins, 1863." Ceci s'applique seulement à la terre ferme de la Colombie Britannique.

CONCESSIONS GRATUITES.

Le lieutenant gouverneur en conseil peut donner des concessions gratuites ou partiellement gratuites de terres non occupées dans le but d'encourager l'immigration ou pour d'autres intérêts publics ; ces concessions seront sujettes aux dispositions et restrictions que le lieutenant gouverneur en conseil jugera convenables.

DRAINAGE ET FOSSÉS.

Le lieutenant gouverneur en conseil peut vendre des lots vacants ou les concéder gratuitement à des individus ou des compagnies, dans le but de faire des fossés, drainer ou irriguer, mais ces concessions seront sujettes au règlements que le lieutenant gouverneur voudra établir.

VENTES DES TERRES ARPENTÉES.

Les terres arpentées et vacantes qui ne se trouvent pas être l'emplacement de villes ou de faubourg de villes ou des réserves pour les sauvages, peuvent être achetées au prix de deux piastres et cinquante centins par acre. Les terres arpentées achetées d'après les dispositions de cette section doivent être complètement payées au moment même de l'achat.

VENTES DES TERRES NON ARPENTÉES.

Celui qui désire acheter des terres de la Couronne qui ne sont pas arpentées doit, après les avoir délimitées par des poteaux, donner avis de sa demande pendant deux mois, dans la gazette du gouvernement et dans un journal circulant dans le district où la terre est située.

Il doit aussi faire arpenter la terre à ses propres frais, par un arpenteur approuvé par le commissaire en chef et agissant d'après les instructions de ce dernier.

Le prix est deux de piastres et cinquante centins par acre payable ainsi qu'il suit : 10 pour cent au moment de la demande et 90 pour cent lorsque l'arpentage est fini et accepté.

La quantité de terre ne peut pas être moindre de 160 acres ni excéder 640 acres. L'achat doit être réalisé dans les six mois qui suivent la date de la demande.

DROITS A L'EAU.

Les propriétaires de terres peuvent, pour des fins agricoles ou autres détourner du canal naturel d'un cours d'eau adjacent à leurs propriétés ou les traversant la quantité d'eau qui pourrait leur être nécessaire, pourvu que cette eau n'ait pas déjà une application déterminée, et qu'ils aient une autorisation écrite du commissaire à cet effet.

LOI CONCERNANT LA PROPRIÉTÉ (HOMESTEAD ACT).

Les fermes et bâtiments qui sont enregistrés ne peuvent être pris pour payer une dette contractée après l'enregistrement ; ils sont exempts de saisie jusqu'à une valeur ne dépassant pas \$2,500.00 (£500 anglais) ; les marchandises et meubles sont également exempts de saisie jusqu'à concurrence de \$500.00 (£100 anglais). Les animaux affermés à cheptel sont aussi protégés par la loi d'exemption.

TITRES.

Un journal de l'Orégon, le "Daily News" disait dernièrement : "Les émigrants qui viennent ici sont extrêmement prudents en veillant aux titres de la propriété qu'ils désirent acheter. Cette vigilance et cette précaution peuvent être attribuées au fait que les lois territoriales sont encore en vigueur sur nos frontières."

Dans la Colombie Britannique il n'existe aucune difficulté de cette nature. Les titres sont assurés.

TERRES DU GOUVERNEMENT DE LA PUISSANCE SITUÉES LE LONG DU
CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE DANS LA
COLOMBIE BRITANNIQUE.

Cette concession de terre commence au bord de la mer, traverse le district de New Westminster et le haut de la vallée de la rivière Fraser jusqu'à Sytton ; de là elle se rend dans la vallée de la rivière Thompson au delà de Kamloops et passant ensuite par "Eagle Pass" elle traverse la partie septentrionale du district de Kootenay jusqu'à la frontière orientale de la Colombie Britannique. Le gouvernement de la Puissance est convenu avec le Gouvernement Provincial que les terres se trouvant dans cette étendue, seront, avec toute la diligence convenable, offertes en ventes aux colons et à des termes libéraux. Des entrées de propriété (Homestead) pour les terres agricoles arpentées seront accordées, suivant les termes faciles de "La loi concernant les terres de la Puissance 1883," mais non pour les terres à bois de construction ou à foin ou pour celles contenant des minéraux ou de bons matériaux de construction, ou encore pour celles qui pourraient être nécessaires pour les chemins de fer ou pour des fins d'intérêt public.

Le privilège de préemption ne s'étendra pas aux terres contigues à celles concédées par droit de propriété (Homestead Right).

ARBRES DES FORÊTS.

Les arbres pour l'usage du colon, du mineur et pour les besoins locaux en général ne manquent pas dans aucun endroit de la Colombie Britannique, quoique l'aride intérieur méridional puisse en être mieux fourni dans ses terrains bas. Les conifères couvrent une vaste étendue de la province.

Ce qui suit est une liste des principaux arbres.

L'épinette de Douglas (Pin de Douglas, sapin de Douglas appelé dans le commerce Pin de l'Orégon) arbre de grande valeur. La pruche de Pouest, arbre de grande dimension, se trouve sur la côte et sur la rivière de Colombie. L'épinette d'Engleman, dans la partie orientale de la province et sur le plateau intérieur. L'épinette de Menzies, de grandes dimensions, se trouve beaucoup sur la côte. Le grand sapin argenté, arbre de la côte, très-gros. L'épinette abonde dans les chaînes de montagnes Gold et Selkirk et à l'est du lac McLeod. La pruche de Williamson, trop rare et trop éloignée pour être beaucoup employée. Le pin Rouge, (Pin Jaune ou Pin Résineux) variété des gros pins jaunes de la Californie et de l'Orégon, très bel arbre, 4 pieds de diamètre, se trouve dans les parties arides de l'intérieur. Le pin blanc (Pin de Montagne) région de la Colombie, lac Shuswap et Adam, et intérieur de l'île de Vancouver. Le

pin à écorce blanche, petit arbre. Le *cèdre de l'Occident* (*cèdre géant ou cèdre rouge*) bois pâle, de couleur jaunâtre ou rougeâtre, très durable, on en trouve souvent qui ont 100 à 150 pieds de hauteur et 15 pieds d'épaisseur. Le *cyprès jaune* (*cèdre jaune*), côte du continent et îles de Vancouver et de la Reine Charlotte. L'*épinette rouge* (Tamarac); Montagnes Rocheuses et chaînes de montagnes de Selkirk et de Gold, à l'ouest du Lac de Shuswap, gros arbre dont le bois est fort et durable. L'*érable*, bois dur, île de Vancouver et îles adjacentes, île de la Reine Charlotte et côte de la terre ferme jusqu'au 55e degré de latitude, il atteint un diamètre de quatre pieds. L'*érable vigne*, bois blanc très fort, ne se trouve que sur la côte. L'*if*, île de Vancouver et les côtes de la terre ferme opposées, bois très dur et d'une belle couleur rose. Le *Pommier sauvage*, le long de la côte, bois très dur qui se polit bien et dure longtemps. L'*aulne*, 2 pieds d'épaisseur, bas de la rivière Fraser et le long de la côte, bon pour la fabrication des meubles. Le *bouleau de l'occident* (*bouleau à canot*, région de la Colombie, haut de la rivière Fraser et Rivière à la Paix, la classe et la valeur n'en sont pas beaucoup connues. Le *chêne*, île Vancouver, 70 pieds de hauteur, 3 pieds de diamètre. Le *Cornouiller*, île de Vancouver et la côte opposée. L'*arbousier*, bois d'une fine texture, pesant, ressemble à une boîte, atteint 50 pieds de hauteur et 20 pouces de diamètre, se trouve sur l'île de Vancouver et les îles voisines. Le *tremble*, abonde dans tout l'intérieur et atteint une épaisseur de deux pieds. Il existe trois autres variétés de tremble communément connues sous le nom de peupliers du Canada. Une de ces variétés ne se trouve pas au-dessus de Yale et est le même bois que celui que l'on emploie en grande quantité à Puget Sound pour fabriquer les douves de boucauts à sucre que l'on envoie à San Francisco. On trouve les deux autres variétés dans les vallées de l'intérieur. Le *cornier*, dans l'intérieur. Le *cèdre de Virginie* (*cèdre rouge ou cèdre à crayon*), côte est de l'île de Vancouver, bords du lac Kamloops et des autres lacs de l'intérieur.

La valeur économique de tous ces arbres n'est encore, à présent, qu'imparfaitement connue. Les grandes scieries de la côte, scient en grande quantité, l'épinette de Douglas, pour les marchés de l'Australie, de l'Amérique du sud, de la Chine, etc. Maintenant que le chemin de fer du Pacifique, est terminé, ce bois pourra être expédié de la rivière de Colombie aux territoires du Nord-Ouest. Elle croît en quantité près de la côte, à proximité des eaux des baies et des bras de mer. Elle dépasse fréquemment 8 pieds de diamètre à une grande hauteur et atteint 200 à 300 pieds de longueur; elle forme des forêts prodigieuses et très épaisses. Elle abonde sur la côte de la terre ferme aussi loin que l'extrémité nord de l'île de Vancouver et aussi dans l'île de Vancouver; mais ne se trouve pas dans l'île de la Reine Charlotte. Elle croît aussi dans les parties arides de l'intérieur méridionale de la province, dans les hautes terres et ici et là, en bocage, dans les endroits bas où la température, les pluies, etc., lui sont favorables. On la trouve abondamment sur la rivière de Colombie et elle est irrégulièrement dispersée dans les parties septentrionales de l'intérieur. Le bois est droit: quoique de grosse texture, excessivement pliable, et a de grandes veines transversales. Elle est en grande demande comme bois de construction, de toute dimension et en planches. Peu de bois peuvent l'égalier pour la fabrication des cadres de chassis, pour les ponts, les traverses de chemins de fer, ainsi que pour la construction des navires. Sa longueur, sa force et la qualité qu'elle a d'être droite la rend spécialement propre pour faire les mâts et les espars. Des mâts ayant été commandés spécialement ont été expédiés; ils étaient de forme octogonale et avaient 130 pieds de longueur et 42 deux pouces de diamètre. La sections d'une épinette de Douglas de la Colombie Britannique qui se trouve sur les terrains des édifices du parlement à Ottawa, a 8 pieds et 4 pouces de diamètre; l'arbre qui l'a fournie avait 305 pieds de hauteur. Le grand mât de drapeau des jardins botaniques à Kew, près de Londres, Angleterre, est une jeune épinette de Douglas.

Le pin-blanc de la Colombie Britannique est de même qualité que le pin-blanc de l'est du Canada. Le pin-rouge (jaune ou résineux) *Pinus Ponderosa*, est un grand arbre qui fournit du bon bois. On peut dire la même chose de l'épinette rouge (Tamarac) qui, avec les arbres ci-dessus désignés et le cèdre sont très abondants dans la partie sud-est de la province. Les grandes et belles forêts de la Colombie Britannique donneront naissance, dans un avenir rapproché à des industries et à un grand commerce. Les centres d'exportations se trouveront sur la côte (où il existe déjà de grandes scieries) et sur la rivière de la Colombie dans le district de Kootenay.

LICENCES POUR LA COUPE DU BOIS.

Les personnes n'ayant pas de licence ne peuvent pas couper d'arbres sur les terres de la Couronne à moins que ce ne soit pour les besoins de l'agriculture ou des mines. Une licence pour la coupe du bois dans une étendue de 1000 acres peut être accordée pour une

durée de quatre années moyennant paiement d'une somme annuelle de \$10.00 et de 15 centins pour chaque arbre abattu (excepté la pruche) payables par semestre. Une personne ne peut posséder plus d'une licence à la fois, et elle n'est pas transférabile. Les propriétaires de scieries ne peuvent scier les billots provenant des terres de la Couronne (dans lesquelles sont comprises les terres louées pour moins de 10 centins l'acre) avant que le droit de coupe, de 20 centins par 1000 pieds, mesure de planche, soit payé.

PÊCHERIES.

Toutes les mers, golfes, baies, rivières et lacs de la province regorgent d'une quantité prodigieuse de poissons bons à manger. A part du saumon et du hareng on y trouve une immense quantité de morue, comprenant la morue commune et la morue noire, la perche, la flondre, la sole, le fletan, la sardine, l'éperlan, et le délicieux poisson chandelle ou oolachan. L'éturgeon, dont le poids d'épasse quelquefois 1000 livres, se trouve à l'entrée des rivières quelquefois dans leur cours supérieur et dans les grands lacs. On trouve des huîtres en abondance sur la côte, ainsi qu'une grande quantité d'écrevisses, de crabes, de moules et d'autres coquillages, excepté toutefois, le homard, tandis que les mille lacs dont l'intérieur est agrémenté possèdent, la truite, le brochet, la perche, l'anguille et une très bonne variété de poisson blanc. Les baleines et des poissons voraces produisant de l'huile sont nombreux. La pêche du loup-marin est une industrie importante.

Extrait d'un rapport officiel des statistiques relatives aux pêcheries de la Colombie Britannique pour l'année 1883.

Valeur totale du rendement d'après la liste.....	\$1,603,145 42
Consommation approximative par la population sauvage suivant computation fournie précédemment.	4,885,000 00
Total.....	\$6,488,145 42

Valeur des bateaux employés dans les pêcheries, pendant les dernières années, les filets, etc	\$253,245 00
Valeur des fabriques de conserves, d'huile, etc	515,245 00
Total	\$768,245 00

Personnel occupé dans les pêcheries, l'année dernière, (1885)	
Matelots	70
Pêcheurs	2,638
Indigènes employés à la pêche du loup-marin	296
Hommes employés à terre	2,136
Total.....	5,140

C'est le saumon qui est actuellement le poisson le plus important de la Colombie Britannique. Ceux de la rivière Fraser, sont fameux, ils remontent la rivière au-delà de 600 milles. Le saumon argenté commence à arriver en mars ou de bonne heure en avril et demeure jusqu'à la fin de juin. La moyenne du poids de ces poissons varie entre quatre et vingt-cinq livres; mais il en a été pris qui pesaient au-dessus de soixante-dix livres. On pêche la seconde espèce de juin à août et elle est considérée comme la plus exquise; la moyenne de poids est de cinq à six livres seulement. La troisième variété qui arrive en août, donne comme moyenne de pesanteur sept livres et est un excellent poisson. Le saumon bossu vient tous les deux ans, il reste à partir du mois d'août jusqu'à l'hiver et pèse de six à quatorze livres. Le saumon à "bec crochu" arrive en septembre et demeure aussi jusqu'à l'hiver; son poids varie entre douze et quarante-cinq livres.

Les bancs de saumon du nord du Pacifique sont plus larges que ceux de l'Atlantique occidental. Quelques uns s'étendent de la Californie à la Chine Septentrionale. Le saumon de même espèce diffère souvent pour la qualité dans les différentes rivières du Nord-Ouest, mais on ne peut pas dire que le saumon d'une rivière plutôt que celui d'une autre soit de qualité supérieure, la moyenne de la qualité est à peu près la même.

Jusqu'à présent le commerce de ce poisson comprenait le saumon en conserves (canned) et le saumon salé, mais du saumon frais, gelé, a été expédié, comme essai, sur les marchés de l'est au Canada et il n'existe aucun doute que ce genre de commerce va s'accroître ainsi que celui d'autres sortes de poisson, maintenant que le Pacifique Canadien est terminé.

L'oolachan est un poisson délicat, mesurant de sept à huit pouces de long environ et qui vient sur les côtes dans le printemps, il remonte la rivière Fraser en grande quantité, dans le courant de Mai, dans le nord il est plus gras. Il est extrêmement huileux, les indigènes en pêchent de grandes quantités, en extraient l'huile qu'ils mangent en guise de graisse comme certaines tribus font de l'huile de baleine. Ces poissons sont aussi séchés et brûlés comme chandelles, ce qui fait qu'on les a nommés "Poissons chandelles." L'huile en provenant a été embouteillée et exportée dans une certaine proportion et elle a été trouvée supérieure à l'huile de foie de morue pour l'usage médical. Ce poisson est très abondant dans la Colombie Britannique.

La morue noire est un poisson nutritif de qualité supérieure, et, que peu de personnes connaissent jusqu'à présent, il abonde depuis le cap Flattery jusqu'à l'Océan Arctique, il est très gros et huileux et quelques tribus indigènes le pêchent pour son huile au lieu de l'oolachan. On a essayé de saler la morue noire et de l'expédier sur les marchés de l'est, et cet essai a été couronné de succès.

En 1878 quelques aloses ont été placées dans la rivière Sacramento et on pêche maintenant, occasionnellement, ce bon poisson dans les eaux de Puget Sound, de la Colombie Britannique et de l'Alaska.

Les huîtres indigènes de la province sont petites, mais la grosse huître de l'est, importée dans l'automne de 1883 croît rapidement. La culture de cette dernière dans nos eaux a déjà été entreprise sur une échelle considérable. Le homard de l'est devrait être introduit. Sa nourriture est à peu près la même que celle des crabes, qui sont nombreux sur les côtes de la province, et le homard, de même que l'huître, aurait une grande valeur commerciale.

CHASSE ET PÊCHE.

La province est attrayante pour le chasseur et pour le pêcheur. Le chasseur peut faire une chasse dans la plupart des districts colonisés où les différentes espèces de coqs de bruyère, poulets de prairie, cailles, canards, bécasses et oies abondent ainsi que le cerf commun ; et s'il aime la chasse plus difficile, la chèvre des montagnes, le mouton des montagnes, le caribou, l'élan américain, et les ours noirs et gris mettront à l'épreuve sa patience et sa bravoure. Les animaux à fourrure de la zone sont nombreux. Un trappeur expérimenté peut gagner un bon salaire dans plusieurs parties de la province. Les cours d'eau poissonneux sont abondants. Dans les lacs, ainsi qu'on l'a dit plus haut, on peut pêcher l'éturgeon, le poisson blanc, et plusieurs variétés de truite et de perche.

ÉCOLES PUBLIQUES.

Les écoles publiques sont entre les mains du peuple, libres pour tous, sans exception de race ou de croyance, strictement sans esprit de secte, la plus haute moralité est inculquée on n'y enseigne aucuns dogmes ou croyances religieuses. Les fonds des écoles publiques sont votés chaque année par le gouvernement provincial, le vote de 1883 dépasse \$102,450,000, un surintendant de l'éducation visite et inspecte, il existe des districts scolaires là où se trouvent 15 enfants entre l'âge de 5 et 15 ans, les habitants choisissent chaque année, parmi eux, trois commissaires d'écoles, ou six dans les cités, pour diriger les écoles, le suffrage des femmes existe pour l'élection des commissaires. Les commissaires retirent l'argent nécessaire du "Fonds des écoles publiques" sur demande endossée par le surintendant de l'éducation. Il y a trois grades pour les instituteurs, ils sont nommés par les commissaires, ils doivent avoir un certificat de qualification du Département de l'Éducation.

Le colon appréciera bientôt les qualités de ce système scolaire.

Il existe d'excellentes écoles supérieures à Victoria et New-Westminster.

Il y a de bonnes écoles religieuses et des écoles privées pour les deux sexes dans plusieurs des grandes villes. Une éducation convenant aux personnes de la classe riche peut être obtenue pour les garçons et les filles, à Victoria, New-Westminster, Nanaimo, etc., et à un prix raisonnable.

STATISTIQUES RELATIVES A L'ÉDUCATION.

Valeur approximative des emplacements des écoles.....	\$19,661 00
do do constructions et ameublements.....	\$4,343 00
Total de la valeur de la propriété scolaire.....	\$104,004 00

Il existe actuellement 98 districts scolaires dans la province et plusieurs autres seront créés sous peu. Les gouvernement montre le plus grand empressement à satisfaire les demandes des nouveaux centres de colons, relativement aux écoles.

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE.

Elle a toujours été satisfaisante. La vie et la propriété sont protégées par des lois justes et bien exécutées. La grande affluence de travailleurs pour les chemins de fer de toutes nationalités, a dû nécessiter l'emploi de quelques constables additionnels. Le "Bulletin de San Francisco, (Californie), dit : " Il est bon que nos concitoyens remarquent que nos voisins de " la Colombie Britannique ne sont pas aussi indulgents pour les meurtriers que nous le sommes " de ce côté-ci de la ligne.

POPULATION ET CITÉS.

La population de la province est de 80,000 environ. La capitale, Victoria, pittoresquement située sur un beau hâvre, au sud-est de l'île de Vancouver, compte 11,000 habitants. Elle possède de belles rues, des constructions en pierre et en brique, des églises, des écoles et toutes les commodités que l'on trouve dans les autres villes du Canada ou de l'Angleterre. La principale ville sur le continent, New-Westminster, a près de 4000 habitants et possède les mêmes avantages pour les affaires et les résidences privées : sa situation est différente, mais égale en beauté, elle se trouve sur une petite déclivité de la rive droite de la rivière Fraser et à environ 15 milles de son embouchure. On peut en dire autant de Nanaimo, le port à charbon florissant de la côte est de l'île de Vancouver. Il existe aussi beaucoup de petites villes et de villages dans la province.

EGLISES.

Les églises sont nombreuses dans la province, il existe deux diocèses catholiques avec au-dessus de 30 prêtres et trois diocèses épiscopaux (ou Anglicans) avec environ 25 ministres dispersés en différents endroits. L'église méthodiste du Canada est représentée par 20 ministres et l'église presbytérienne par 10 en différents districts. L'église épiscopale réformée et l'église baptiste se sont aussi organisées récemment pour travailler dans la province. Il existe trois succursales de l'auxiliaire de la société biblique Britannique et étrangère du Haut Canada.

HOPITAUX, Etc.

Il y a 3 hopitaux à Victoria, l'hôpital royal, l'hôpital français et l'hôpital St-Joseph, il existe aussi un orphelinat et plusieurs sociétés de bienveillance. Nanaimo, New Westminster, Vale et Cariboo ont chacune leur hôpital.

SAUVAGES.

Les sauvages sont sujets aux lois et sont largement employés dans les pêcheries de saumon et pour la chasse du veau marin, etc.

MUNICIPALITÉS LOCALES.

Les habitants d'une localité rurale comprenant au dessus de 30 résidents mâles peuvent être constitués en " municipalité " et élire entre eux les conseillers et un maire pour administrer toutes les affaires locales.

GOUVERNEMENT.

La Colombie Britannique jouit du gouvernement libre et populaire que possèdent les provinces du Canada. Le gouvernement canadien règle toutes les affaires se rapportant au commerce et à la navigation, aux douanes et à l'accise, à l'administration de la justice, à la milice et à la défense et au service postal, mais le Gouvernement provincial de la Colombie Britannique a le contrôle sur toutes les affaires locales. La province est actuellement représentée dans le Parlement canadien par trois sénateurs et six membres de la Chambre des Communes. La législature consiste en un Lieutenant-Gouverneur nommé par le Gouverneur Général du Canada, un Conseil Exécutif de quatre membres et une Assemblée Législative de vingt-cinq membres élus par le peuple pour une durée de quatre années. Dans la pratique, le Conseil Exécutif reste au pouvoir durant le bon vouloir de l'Assemblée. Il existe treize district électoraux. Afin d'être électeur il suffit de résider quelque temps dans la Province et de se faire inscrire.

LA COLOMBIE BRITANNIQUE

COMME LIEU DE PLAISIR PENDANT L'ÉTÉ.

On a tellement écrit concernant les magnifiques paysages de la Colombie Britannique, les délicieux endroits de plaisir pour la saison d'été qui se trouvent sur son territoire, et son climat serein qu'il n'est pas nécessaire d'en donner une description détaillée dans cet opuscule. Il est suffisant de dire que des milliers de chercheurs de plaisir y ont déjà été attirés et que les facilités d'accès et différentes commodités feront bientôt de la province une des plus fameuses places d'été du continent. La douceur du climat de la côte durant l'hiver sera aussi attrayante pour beaucoup. Un nouveau terrain, presque un nouveau monde, est ouvert aux voyageurs par le Chemin de fer Canadien du Pacifique. L'invalidé, le touriste, l'artiste, le sportsman et l'amateur des hauts sommets des Alpes trouveront tout ce qu'ils peuvent désirer dans un pays qui, selon l'expression de Son Excellence le Marquis de Lorne "possède des paysages d'une beauté parfaite sur ses côtes chargées de forêts, dans ses golfes tranquilles, et au milieu de ses glorieuses montagnes. Je vous invite fortement à développer les attractions qui amèneront le public voyageur, charmé de la magnificence de vos paysages. Laissez ce pays devenir ce que la Suisse est pour l'Europe."

AGENCES DU GOUVERNEMENT CANADIEN.

DANS LE ROYAUME-UNI.

- LONDRES ... SIR CHARLES TUPPER, C. C. M. G., etc., haut commissaire pour la Puissance
9, Victoria Chambers, Londres, S. W.
M. J. COLMER, Secrétaire, Bureau du Haut Commissaire ; et M. C. C.
SHIPMAN, Sous Secrétaire (adresse ci-dessus).
LIVERPOOL M. JOHN DYKE, 15 Water, St.
GLASGOW ... M. THOMAS GRAHAME, 49, St. Enoch Square.
BELFAST ... M. CHARLES FOY, 20 Victoria Place.
DUBLIN ... M. THOMAS CONNOLLY, Northumberland House.
BRISTOL ... M. J. W. DOWN, Bath Bridge.

DANS LES ANCIENNES PROVINCES DU CANADA.

- QUÉBEC M. L. STAFFORD, Pointe Lévis, Québec.
TORONTO M. J. A. DONALSON, Strachan Avenue, Toronto, Ontario.
OTTAWA M. W. J. WILLS, Wellington St., Ottawa, Ontario.
MONTREAL M. J. J. DALEY, Bonaventure St., Montréal, Province de Québec.
KINGSTON M. R. MACPHERSON, William St., Kingston, Ontario.
HAMILTON M. JOHN SMITH, Great Western Railway Station, Hamilton, Ontario.
LONDON M. A. G. SMITH, London, Ontario.
HALIFAX M. E. MC. C. CLAY, Halifax, Nouvelle-Ecosse.
ST-JOHN M. S. GARDNER, St-John, Nouveau-Brunswick.
MEDECINE-HAT M. MORRISSON SUTHERLAND.

DANS LE MANITOBA ET LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

- WINNIPEG M. W. C. B. GRAHAME, (M. H. J. MAAS, assistant-allemand)
Winnipeg, Manitoba.
EMERSON M. J. E. TETU, Station du chemin de fer, Emerson, Manitoba.
BRANDON M. THOS. BENNETT, Bureau à la station du chemin de fer.
QU'APPELLE M. A. J. BAKER.
PRINCE-EDOUARD M. J. M. MCGOVERN.

DANS LA COLOMBIE BRITANNIQUE.

- VICTORIA M. JOHN JESSOP.

Agences du Gouvernement Provincial de la Colombie Britannique.

- LONDRES, Angleterre M. H. BEETON, agent-général pour la
province, 36, Finsbury Circus.
EDIMBOURG, Ecosse M. C. S. JONES, 34, Mayfield Road
Newington.
PARIS, (France) M. J. S. K. de KNEVETT, 37, Boulevard
de la Madeleine.
TORONTO, Ontario M. GEORGE FAULKNER.
WINNIPEG, Manitoba M. S. G. ROWBOTHOM.
NEW-WESTMINSTER, Colombie Britannique M. JOHN SPROTT.

Agriculture

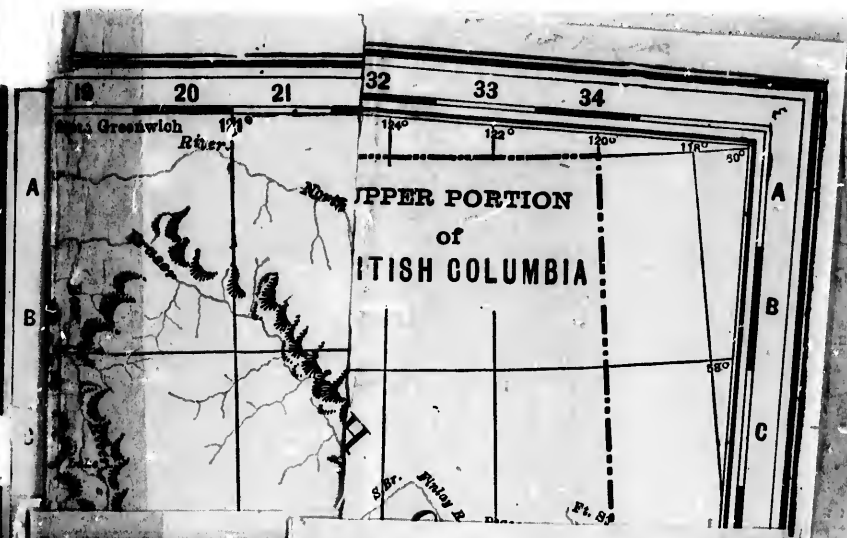
50,000

\$512.28

Cruiser du Canada

Feb. 15/89,

2.28
Canada
15/84



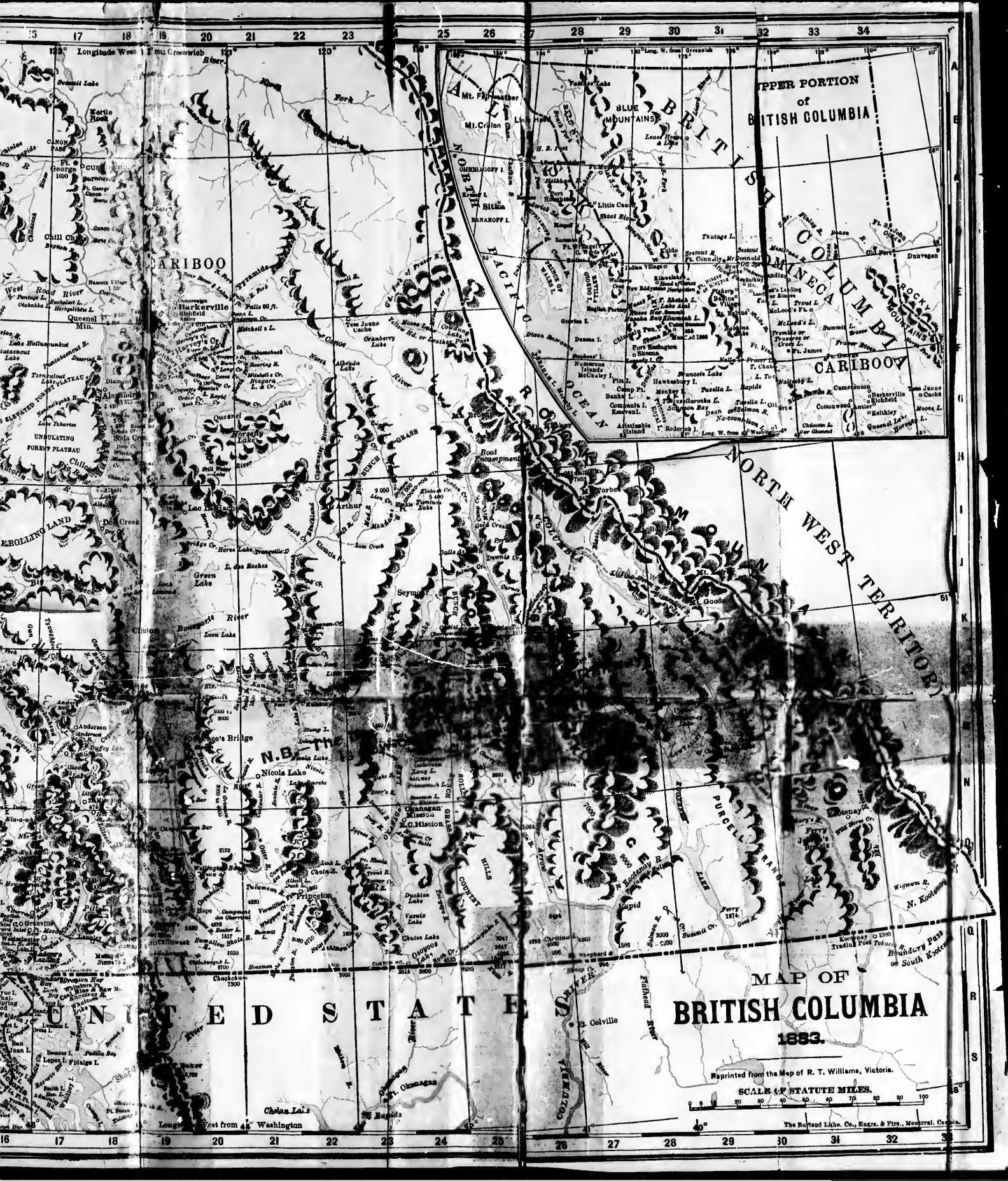


15/89

INDEX.

To find any place on the map, draw a straight line from the letter on the side to join a similar line drawn from the numerals on the top.

Alexandria	G	14
Anderson	M	17
Ashcroft	L	29
Bahine Village	E	26
Barkerville	E	29
Bulkley House	E	31
Cacho Creek	L	19
Chemainus	H	17
Chilloo	H	17
Chilliwack	O	19
Chimoes	K	19
Conroy	O	12
Cottonwood	R	18
Couchman	R	15
Dense House	H	30
Dog Creek	E	18
Elmore	E	32
Embellish	O	16
Engish Factory	E	28
Esquimaux	E	15
Fort Babine	G	15
Fort Chilcotin	G	15
Fort Connelly	D	30
Fort Fraser	B	13
Fort George	B	17
Fort James	C	15
Fort Wrangel	D	28
Fort Rupert	L	7
Fort Shepherd	L	27
Granville	E	16
Grant Slide	G	11
Harvey Creek	E	18
H. B. Co. Fort	E	21
Hogen's Landing	H	32
Hope	C	20
H. B. Co. Trading Post	E	4
Indian Village	A	13
Indian Village	E	29
Klamath	E	21
Klawa Lake	E	29
Klappox	E	30
Kootenay	O	32
Knobs	E	22
La C. Hogue	O	20
Ladner's Landing	O	17
Landing	E	31
Lillooet	N	19
Lytton	N	19
McDonald's Oil Springs	E	31
McLeod's Fort	E	32
Maple Bay	R	13
Matsqui	Q	12
Mooseville	P	17
Nasaimine	Q	14
Nasoutin Village	P	17
New Westminster	F	19
Nicola Lake	N	21
Obelisk	O	16
Okanagan	M	24
Orkanan Mission	N	24
Old Fort	D	34
Old Fort	E	14
Old Fort	L	21
Old Village	L	12
Pemberton	M	17
Pincha	B	14
Port Moody	Q	17
Princeton	P	22
Queanville	E	19
Queen's Hotel	E	19
Queen's Hotel	E	19
Rainfield	E	20
Roman Catholic Mission	O	24
Ston	O	11
Sitouit	G	11
Skema	A	23
Soda Creek	G	18
Somenos	R	15
Spence's Bridge	M	20
St. Paul	L	22
Sumas	Q	18
Tama	O	13
Taparawoot	G	11
Tate Jeanie Cache	E	23
Van Winkle	E	18
Victoria	N	19
Wellington, Departure	E	18
Willy	O	14
Yale	O	19



UPPER PORTION
of
BRITISH COLUMBIA

CARIBOO

CARIBOO

NORTH WEST TERRITORY

MAP OF
BRITISH COLUMBIA
1853.

Reprinted from the Map of R. T. Williams, Victoria.

SCALE OF STATUTE MILES.



The Buford Litho. Co., Engrs. & Print., Montreal, Canada.



Longitude West from Washington

Latitude North from the Equator

